

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2102 - 14 novembre 2008 - prix: 1 € - DOM 1,50€

**Dans l'automobile
comme partout,
aux actionnaires
de payer
leur crise !**

États-Unis :

après l'élection d'Obama



Sommaire

Leur société

- p. 4
 - Les prétendus emplois aidés, emplois de misère
 - IVG : un droit toujours à conquérir
 - Minimum vieillesse : les couples ne toucheront même pas l'aumône électorale
- p. 5
 - Les banques et le plan du gouvernement
 - Avant le congrès du PS
- p. 7
 - 20 novembre : grève à l'Éducation nationale
 - Collège Françoise Dolto : mobilisation contre une expulsion
 - Calais : rafle policière contre les migrants et interpellation d'un militant
 - Clichy-sous-Bois : une justice peu pressée
- p. 10
 - Gaz : des profits dans les tuyaux
 - Taxe professionnelle : vers sa suppression ?
- p. 15
 - 11 novembre : l'hypocrisie des discours officiels
 - Trop de commémorations ?
 - Espagne : Les crimes du franquisme et la droite

Dans le monde

- p. 6
 - Ile de La Réunion
 - Guadeloupe
 - Haïti
- p. 8
 - Obama : figure de la revanche des Noirs contre l'humiliation, pas contre l'exploitation
 - L'élection d'Obama vu par des révolutionnaires américains
- p. 9
 - Grande-Bretagne : récession
 - Espagne : la politique de Zapatero
- p. 16
 - République démocratique du Congo (RDC) : guerre et pillages continuent
 - Chantiers de démolition navale en Asie du Sud

Dans les entreprises

- p. 11
 - SKF Saint-Cyr-sur-Loire
 - Dépot d'Elf-Antargaz de Bourgogne
 - Travail gratuit chez Auchan
 - Région de Compiègne : des centaines de licenciements
- p. 12
 - Grève du 6 novembre réussie
 - SNCF Bretagne
 - Centre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu
- p. 13
 - Ferro-Limoges : grève contre la fermeture
 - Molex : contre la fermeture
 - Jabil - Brest : premier recul
- p. 14
 - Bordeaux - La Poste
 - Centre hospitalier du Havre
 - Le lobby de l'amiante tout puissant
 - Ça baigne pour Total

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Compiègne

Samedi 15 novembre
à partir de 18 h
**Salle des fêtes
Margny-lès-
Compiègne**

Limoges

Samedi 15 novembre
à partir de 15 h 30
**Salle Pierre-Louis
Feytiat - (à côté de la
mairie)**

Fourmies

Samedi 22 novembre
à partir de 17 h
**Salle des fêtes
Sains-du-Nord**



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 11 novembre



Aux actionnaires de payer pour la crise dans l'automobile, pas aux travailleurs !

Après la construction immobilière et les banques, c'est l'industrie automobile qui est touchée par la crise. Les ventes de voitures sont en chute depuis trois mois. Comment pourrait-il en être autrement, lorsque le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de reculer, lorsqu'un nombre croissant de travailleurs en sont réduits à l'allocation chômage ou au RMI et lorsque, par ailleurs, le crédit devient plus cher ? Et la production de voitures de grand luxe genre Ferrari ou Rolls Royce, pour une clientèle riche, ne peut pas remplacer la consommation populaire.

Prévoyant à plus long terme une baisse de ses profits, le patronat du secteur réagit par anticipation. Des États-Unis à l'Europe et au Japon, les patrons de l'automobile multiplient les journées de chômage partiel et les suppressions de postes. Renault prévoit 6 000 suppressions de postes en Europe, dont 4 900 en France. PSA Peugeot-Citroën ajoute 2 500 postes supprimés à ceux qui l'ont déjà été, en particulier des emplois d'intérimaires. General Motors menace de fermer son site de Strasbourg, Ford le sien près de Bordeaux. On prévoit au total 85 000 emplois supprimés dans l'industrie automobile dans le monde.

Evidemment, ces suppressions d'emplois se doublent, et au-delà, de suppressions d'emplois chez les sous-traitants. Ce sera rapidement le tour des fournisseurs. ArcelorMittal a déjà annoncé une réduction de ses activités, car le bâtiment et l'automobile constituent ses principaux débouchés.

Les patrons de chacune des étapes de la production essaient de rejeter les conséquences de la crise sur leurs compères des autres étapes, et tous de les rejeter sur leurs travailleurs.

Et devant la crise, tous se tournent vers les États. Les patrons des grandes entreprises de l'automobile agitent la sébile devant les gouvernements. Les trois géants de Detroit, General Motors, Ford et Chrysler, ont déjà obtenu un prêt à taux préférentiel de 25 milliards de dollars sous le prétexte, ô combien écologique, de faire des recherches pour des voitures « propres ». Mais cela ne leur suffit pas. Il est vrai que le cadeau est modeste, par rapport aux centaines de

milliards donnés pour sauver les banques et les banquiers. Mais Bush comme son successeur Obama sont d'accord pour une rallonge conséquente.

De leur côté, les constructeurs européens, Peugeot et Renault en tête, en sont à réclamer un prêt de 40 milliards d'euros.

Ces cadeaux, il faudra bien les financer, et c'est à la majorité de la population qu'on imposera le paiement, d'une manière ou d'une autre.

À peine touché par les premiers souffles de la crise, le patronat exige que le poids de celle-ci soit supporté par d'autres que lui-même. Et, bien entendu, tous ses larbins de la politique ou des médias vont répétant que ces cadeaux au patronat de l'automobile, c'est pour sauver ce secteur et, par là même, pour sauver l'emploi.

On nous rabâche depuis plusieurs mois que les centaines de milliards de crédits accordés aux banquiers, c'est pour sauver le système financier, l'argent des épargnants et, par là, l'économie tout entière. On disait aux États-Unis, dans le temps, que ce qui était bon pour General Motors était bon pour l'Amérique. L'adage est élargi aujourd'hui pour nous convaincre que ce qui est bon pour le patronat et pour les banquiers est bon pour la société.

C'est un mensonge grossier. Les intérêts des patrons et des actionnaires de l'automobile ne se confondent pas avec ceux des travailleurs. Ils sont même rigoureusement opposés. Pendant des années, toutes les grandes entreprises de l'automobile ont tiré des profits considérables de l'exploitation des travailleurs. Pour financer le maintien des emplois, il faut puiser dans ces profits accumulés par les entreprises elles-mêmes ou par leurs actionnaires. Il n'y a pas de raison que les entreprises et leurs actionnaires gardent la main sur les profits accumulés qui, avec la spéculation, n'ont servi qu'à apporter la crise, et que les travailleurs perdent leur emploi, la seule chose qui leur permet de survivre dans l'économie capitaliste.

Répartir les emplois entre tous sans diminution de salaire et interdire les licenciements collectifs, il n'y a pas d'autre moyen de préserver les conditions d'existence des travailleurs en cette période de crise.

Arlette LAGUILLER

• Un monde qui tourne à l'envers :

La retraite à 70 ans... et les jeunes au chômage !

Non seulement les seniors n'auront pas de sous pour vivre leur retraite, mais ils n'auront pour ainsi dire pas de limite pour la prendre ! La majorité de droite du Parlement a voté un amendement repoussant de 65 à 70 ans l'âge auquel un employeur peut mettre d'office un salarié à la retraite. Et ils ont, en plus, le culot de présenter cette mesure comme une liberté supplémentaire offerte aux salariés !

Xavier Bertrand, ministre entre autres choses du Travail, prétend qu'il ne s'agit pas là de reculer l'âge de la retraite, mais seulement de permettre à ceux qui en ont envie de continuer leur activité professionnelle. Comme si c'était une question d'envie ! Comme si un travail-

leur à la chaîne dans une entreprise automobile, le conducteur d'un engin de manœuvre sur les voies d'un triage ferroviaire, l'ouvrier du bâtiment sur les chantiers, la caissière d'une grande surface ou n'importe quel salarié ayant passé une bonne partie de son

temps à se faire exploiter, n'avaient qu'une envie, celle de travailler sans relâche jusqu'à épuisement de leurs forces. Ils préféreraient avoir le temps pour des activités de loisir qu'ils auront choisies.

En fait, et contrairement à ce que raconte le Medef, les salariés n'ont jamais le pouvoir de « choisir la durée de leur vie professionnelle », et ce n'est certainement pas cet amendement qui va « encourager les entreprises à faire travailler les seniors ». Bien sûr que non ! Ce qu'ils veulent, les uns et les autres, les

patrons comme les politiciens du gouvernement à leur botte, c'est payer de moins en moins de retraites. Mais cette possibilité de travailler jusqu'à 70 ans au volontariat est là pour essayer de convaincre les travailleurs que, s'ils n'ont pas de quoi vivre avec la retraite qui leur sera versée s'ils partent à 60, ou même 65 ans, ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes, qu'ils auraient dû accepter n'importe quel emploi sous-payé jusqu'à 70 ans.

Les patrons ne garderont pas plus qu'aujourd'hui les tra-

vailleurs ayant de l'ancienneté, dont les salaires sont plus élevés que ceux des jeunes embauchés et dont les avantages acquis sont aussi supérieurs à ce qui est offert aux nouveaux embauchés.

La loi de l'argent, la loi du profit, qui régit ce système économique, engendre cette situation, dans laquelle on vante le recul de l'âge de la retraite d'un côté, pendant que de l'autre des millions de jeunes et même de moins jeunes sont au chômage.

Lucienne PLAIN

• Les prétendus « emplois aidés »

De vrais emplois transformés en emplois de misère

Le 28 octobre, Sarkozy, dans le cadre de son discours sur l'emploi, a voulu faire sensation en annonçant : « la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires dans le secteur non-marchand dans le budget 2009 ». Ce n'est pas cela qui va résoudre les problèmes du chômage présent et à venir.

Il s'agit de ce qu'on appelle les CAE, (contrats d'accompagnement dans l'emploi), qui sont pour l'essentiel à mi-temps et donc à demi-salaire. Leur nombre, qui avait été fortement diminué en 2008 par rapport à 2007 (moins 40 % dans l'Éducation nationale), reviendrait tout juste au chiffre de cette année-là, 300 000. Ils ne seraient pas recréés là où ils avaient été enlevés, mais essentiellement affectés à « de nouvelles missions ». Le gouvernement a ressorti ainsi l'arme des « emplois aidés » pour, affirme-t-il, limiter les effets du chômage. Mais ni aujourd'hui ni dans le passé, ils n'ont eu cet effet.

• IVG

Un droit toujours à conquérir



La Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale a dressé un tableau inquiétant du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). On constate en effet la fermeture d'un grand nombre de cliniques habilitées à pratiquer des IVG. D'ailleurs le secteur privé n'est guère intéressé par ces interventions peu lucratives pour lui.

Les hôpitaux publics se trouvent surchargés d'autant, et la tarification à l'acte qui s'y met en place va les pousser dans le même sens, par souci de rentabilité. Dès aujourd'hui par exemple, en Ile-de-France,

TUC, CES : des sigles trompeurs

C'est la gauche au gouvernement en 1984, alors que PS et PC laissaient les mains libres au patronat pour licencier massivement, qui pour tenter de faire oublier sa politique, inventa les premiers emplois aidés, les TUC, travaux d'utilité collective. C'était, annonça-t-on, pour : « lutter contre le chômage et satisfaire des besoins nouveaux », dans les collectivités locales, les associations, etc. L'argumentation allait être reprise jusqu'à aujourd'hui par tous les gouvernements. Ces contrats étaient payés en dessous du smic, à mi-temps, et concernaient en réalité des activités déjà existantes, mais à moindre coût.

En 1989, les TUC furent remplacés par les contrats emploi solidarité, les CES. Ces emplois étaient toujours à mi-temps et à mi-salaire. En théorie, le recours à des CES était interdit pour remplacer des emplois existants, surtout à

plein temps. De même cela ne s'appliquait pas aux services de l'État et de la santé. Mais l'État fit le contraire, de façon massive et générale. Les trois plus grands employeurs de CES furent l'Éducation nationale et tout ce qui dépendait des écoles, la santé avec les hôpitaux publics et enfin l'action sociale. Les CES occupaient des emplois normaux et indispensables, voire vitaux, laissés vacants par ces administrations : emplois administratifs, d'entretien, pour l'accueil des élèves, les cuisines, voire comme auxiliaires de soins, les ASH, dans les hôpitaux. Ces trois secteurs se retrouvèrent à employer 60 % du total des CES, hors collectivités territoriales. En 1996 la Cour des comptes relevait : « L'interdiction des CES dans les services de l'État a été détournée, parfois sur un encouragement exprès de l'autorité hiérarchique. »

Le nombre total des CES grimpa ainsi jusqu'à 600 000 en 1992, puis frôla les 800 000 à la fin 1995. Cela permit de jouer

sur les statistiques du chômage... mais en même temps cela transforma en travailleurs pauvres des centaines de milliers de travailleurs.

Nouveaux sigles, pour toujours la même vieille recette

Depuis la création de ces emplois aidés, chaque nouveau gouvernement a voulu prétendre « changer les choses ». Avant la transformation de cette année, il y avait : les contrats d'avenir, les CAE, les CIE, le CIE-RMA, les Civis, et la liste n'est pas complète. Mais la seule chose qui ait changé est leur nom, leur nombre, et la création des contrats aidés pour les patrons. Ceux-ci pouvaient jusqu'alors, grâce à des contrats aidés qui leur ont été réservés, employer des salariés au coût fortement diminué pour eux, puisqu'il était payé en bonne partie par l'État.

Aujourd'hui, avec le RSA censé aider les salariés sans emploi en grande difficulté, il ne subsiste, en dehors de celui-

ci, que deux contrats aidés : les CIE destinés au secteur marchand, c'est-à-dire à des entreprises, et les CAE pour le secteur non-marchand, principalement l'État et les collectivités.

Créer des vrais emplois pour satisfaire les besoins en attente

Tous les gouvernements ont contribué, par cette politique de contrats aidés dans les services publics, à créer officiellement une catégorie de travailleurs sous-payés et marginalisés. L'État a mis des centaines de milliers de travailleurs dans une situation extrêmement précaire, alors qu'ils accomplissaient des tâches pourtant indispensables. Il faudra en finir avec cette précarité généralisée et institutionnalisée, en embauchant massivement en emplois fixes, et cela dans tous les services publics, dans l'Éducation, dans les hôpitaux publics, partout où le personnel manque cruellement pour satisfaire les besoins de toute la population.

Paul SOREL

• Minimum vieillesse

Les couples ne toucheront même pas l'aumône électorale

Lorsqu'il était candidat, Sarkozy avait promis de revaloriser le minimum vieillesse de 25 %, étant plus ou moins sous-entendu qu'il avait toute la durée de sa mandature pour tenir promesse.

Ce minimum est ridiculement faible : il se monte à 613,13 euros mensuels pour une personne seule et à 1 135,78 euros pour un couple. Et cela sous condition de ressources, ce qui signifie que si les intéressés ont déjà un revenu, on leur verse moins, de façon à ce que le total de leur revenu et de l'allocation se monte aux chiffres ci-dessus. À comparer avec le seuil de pauvreté qui est de 880 euros par mois pour une personne seule.

Même si ce minimum vieillesse était revalorisé immédiatement de 25 %, il resterait encore sous le seuil de pauvreté.

Mais il ne le sera pas d'un seul coup. Non seulement cela va se faire très progressi-

vement, mais les couples viennent d'en être exclus par un vote du Parlement, dans le cadre du financement de la Sécurité sociale.

C'est la première fois qu'une revalorisation d'allocation sociale sera attribuée différemment pour des personnes seules ou des couples.

Le ministre du Travail a justifié cette mesure en déclarant que « l'effort consenti concerne effectivement les personnes seules, considérées comme les plus fragiles ». Certes, elles sont les plus en difficulté. Les couples ne concernent qu'environ 105 000 personnes, et augmenter leur allocation de 25 % coûterait environ 340 millions d'euros. Il faut croire que les banquiers, seuls ou en couple, sont considérés comme plus fragiles que les pauvres vieux, puisque eux ont droit à des centaines de milliards d'euros !

André VICTOR

Pour lutter contre ces carences, la Délégation aux droits des femmes, présidée par une députée UMP des Ardennes, préconise entre autres une meilleure information sur la contraception, et sa gratuité complète, la revalorisation tarifaire de l'IVG, une sensibilisation des médecins, et que l'IVG soit possible dans n'importe quelle région du territoire. Ce sont des mesures amplement justifiées mais, pour les imposer au gouvernement d'abord, puis aux milieux médicaux ensuite, l'action, en premier lieu celle des femmes, sera bien plus efficace qu'un rapport de députés, même bien intentionnés.

Vincent GELAS

• Les banques et le plan du gouvernement

Du cinéma... à la réalité

Les banques doivent jouer le jeu : c'est, en substance, le message du gouvernement qui veut faire croire qu'il veillera sérieusement à ce que son plan de 360 milliards d'euros au secteur bancaire soit employé à aider les entreprises, et donc à éviter les faillites génératrices de chômage.

Manque de chance, un rapport de la Banque de France, d'octobre 2008, révèle que plus des trois quarts des banques ont durci leurs critères d'attribution de crédit aux entreprises, en particulier pour les PME. Et pour le dernier trimestre plus des deux tiers d'entre elles ont l'intention de resserrer à nouveau ces critères.

Les médias se font l'écho des doléances de patrons de PME, comme celui d'une fabrique d'ampoules à faible consommation, expliquant qu'il a dû contacter huit banques pour obtenir une promesse de crédit et que, si finalement, deux avaient donné leur accord, l'une, la BNP l'a lâché en prétextant une pièce manquante au dossier, et l'autre, le Crédit Agricole, s'est mis aux abonnés absents à partir de la mi-octobre. Pourtant, 70 % du crédit demandé étaient garantis par Oséo, un organisme public de soutien aux PME. Même l'aval de cet établissement financier placé sous la tutelle du ministère de l'Économie n'avait pas convaincu les banquiers.

Un face-à-face entre 300 dirigeants de PME des Bouches-du-Rhône et des banquiers, réunis pour prendre connaissance du plan gouvernemental, a été plutôt houleux, les patrons protestant contre les refus de crédit de quelques dizaines de milliers d'euros pour l'achat de machines ou l'autorisation de découvert, et les banquiers rappelant que leur rôle n'est pas de financer des pertes ! Et un professionnel de l'immobilier les apostrophait : « Vous devez partager avec nous l'argent qui sera injecté chez vous » car, prédisait-il : « Nous allons entraîner beaucoup de monde dans notre chute ».

Les banques ne sont pas prêtes, sauf si cela leur rapporte, beaucoup de préférence. Les patrons des PME « réfléchissent pour savoir de combien de salariés ils vont devoir se séparer », comme le

dit l'un d'eux en usant d'euphémisme. Mais les salariés, eux, n'ont aucune raison d'accepter de payer la crise d'un système de fous, ni de faire confiance au gouvernement et à son plan.

L'État promet que l'argent ira bien là où il doit aller pour faire redémarrer l'économie. Il a même nommé un « médiateur du crédit », qui a déjà reçu plus de mille demandes d'entreprises en difficulté et qui prodiguera aux banques de belles leçons de morale pour les inciter à jouer le jeu. Car l'essentiel est dans l'apparence, face à une opinion publique angoissée par la perspective du chômage.

Le Premier ministre laisse m e c o u r i r – q u e l l e audace ! – le bruit d'une possible entrée de l'État dans le capital des banques récalcitrantes. Cette « nationalisation » leur apparaît comme une « plaisanterie », selon leurs propres termes. Entre autres, parce que cela coûterait trop cher à l'État de devenir actionnaire majoritaire, vu la valeur des banques, dont il n'envisage pas une seconde de déposséder les actionnaires sans rachat !

Alors, les banques vont effectivement jouer le jeu, celui des apparences. Elles nous gratifient de pleines pages de publicité censées restaurer leur image : le Crédit Agricole se veut l'accompagnateur de « ceux qui développent l'économie de nos territoires », la Banque Populaire « le premier distributeur des prêts à la création d'entreprises » et la Société Générale « plus que jamais ouverte à vos besoins d'aujourd'hui » sous l'image d'un artisan boulanger ou d'un jeune couple souriant à l'acceptation de leur demande de crédit. Pour le reste, elles continueront comme avant à utiliser l'argent que leur procure l'État, c'est-à-dire pour l'essentiel l'argent de la population, pour spéculer.

Sylvie MARÉCHAL

• Avant le congrès du Parti Socialiste

Beaucoup de candidats... pour rien

Une semaine avant le 75^e congrès du Parti Socialiste, c'est la motion de Ségolène Royal qui a remporté une majorité relative des votes des adhérents, lui permettant de devancer d'une courte tête des « partenaires et amis », comme elle nomme les porte-parole des autres motions, dans cette étape de la course pour le poste de premier secrétaire du PS.

À la suite d'une valse-hésitation – postulera, postulera pas ? –, l'ancienne candidate du PS à la présidentielle de 2007 a clairement annoncé qu'elle serait candidate pour remplacer François Hollande. C'est la seule chose qui soit apparue clairement dans l'énoncé des divergences entre les plates-formes présentées par les six courants en compétition pour le poste, ce qui peut jouer le rôle de tremplin pour la présidentielle de 2012. Les scores des trois candidats de tête sont proches : des 29 % pour Ségolène Royal aux 25 % de Bertrand Delanoë et aux 25 % de Martine Aubry, il n'y a que l'épaisseur de quelques bulletins de vote et... guère d'orientations politiques qui se distinguent les unes des autres.

Tous invoquent le « changement », le « nouveau parti » contre le « vieux parti »... Mais, si les noms des anciens leaders ne s'affichent pas, qu'ils soient occupés ailleurs, comme Strauss-Kahn, ou restés dans l'ombre, préparant

les alliances voire les combinaisons qui permettront que se dégage une majorité, les porte-parole et les principaux soutiens des motions appartiennent tous aux majorités qui ont dirigé le PS depuis ces dernières années. Et surtout, même si dans le contexte social actuel tous s'affirment « de gauche », il faudrait beaucoup d'imagination pour lire, dans les motions présentées, un quelconque programme prenant en compte les intérêts des couches populaires.

Ce qui domine, c'est le petit jeu des alliances préparant le grand jeu des élections, la mise en place d'accords comme le « TSR » (Tout sauf Royal) qui aboutirait à un accord Delanoë-Aubry-Hamon pour contrer Royal – accord qualifié de « sans principe » par Ségolène Royal et ses partisans, si tant est que les précédentes alliances des ténors soient, elles, basées sur des principes...

Et, évidemment, retentit le concert des petites phrases

aigres-douces, parfaitement dans l'ambiance des jours d'avant-congrès. « Je n'aurais aucun problème à travailler avec Ségolène Royal, glisse par exemple Martine Aubry, mais je préfère que ce soit sur mes thèses que sur les siennes ». « Les représentants du vieux parti ne veulent pas mourir », constate Gaëtan Gorce, signataire de la « Ligne Claire », autrement dit la motion Royal, critiquant une éventuelle coalition contre celle-ci.

« D'abord connaître des propositions en matière de politique salariale, de fiscalité, et d'autres domaines », fait mine d'exiger d'autant plus fermement un proche de Martine Aubry, avant que celle-ci ne s'engage dans les inévitables marchandages avant rapprochement avec Ségolène Royal, pour aboutir à l'inévitable synthèse qui, comme à chaque fois, ne nous éclairera pas beaucoup sur les choix de celui qui sortira vainqueur de cette compétition.

Mais a-t-on besoin d'attendre ce qui sortira du congrès de Reims pour connaître les orientations du futur premier (ou de la première) secrétaire du PS ?

Viviane LAFONT

Un cours à gauche ?

Benoît Hamon, le député européen représentant la motion « de gauche » du PS lors de la préparation du congrès de Reims, estime, interviewé dans les colonnes de *L'Humanité* et faisant allusion aux 19 % de voix rassemblées, que, « à l'issue de ce congrès, le PS sort beaucoup plus à gauche qu'il ne l'était lorsqu'il y est entré ».

Cette analyse est discutable. Dans la gauche du PS le sénateur Jean-Luc Mélenchon, relevant que la motion Hamon avait « perdu la moitié de ses effectifs » par rapport aux deux derniers congrès du PS où la gauche « avoisinait les 40 % », considère que ses responsables, Henri Emmanuelli et Benoît Hamon, sont « désormais hors de mesure de peser de quelque façon que ce soit sur les orientations du

parti ». Le PS, a-t-il découvert, étant devenu « un parti de centre-gauche depuis jeudi soir » [6 novembre, au résultat du vote des adhérents], Jean-Luc Mélenchon a annoncé qu'il le quittait, avant le congrès, projetant de créer un nouveau parti se voulant à la gauche de celui-ci.

Dans la presse certains, croyant ou feignant de croire qu'il y a un gauchissement du PS, concluent comme le *Journal du Dimanche* que « les adhérents veulent voir une nouvelle génération prendre le pouvoir. Les méthodes aussi ne seront plus les mêmes ». Le JDD affirme même que « le PS a changé. Emportés par la rupture Royal, les militants ont exprimé jeudi une volonté de renouvellement et d'ancrage à gauche plus marqué. »

L'Humanité, quant à elle,

se félicite également du score de la motion Hamon, qualifié de « vraie surprise ». De là à affirmer que « le paysage qui a été dessiné jeudi soir semble légèrement plus marqué à gauche qu'il ne l'était précédemment », il n'y a qu'un pas, que le journal franchit allègrement. Même le vote pour la motion Delanoë y est interprété comme s'il existait « une perception à gauche de son engagement, notamment avec l'expérience parisienne de gestion avec la gauche plurielle ». Ces appréciations optimistes ne reposent sur rien de concret... mais elles offrent l'avantage de permettre aux dirigeants du Parti Communiste de justifier une fois de plus une politique d'alliance électorale avec un PS qui évoluerait vers la gauche.

V.L.

• Île de la Réunion

Exonérations de cotisations, défiscalisation Les patrons des DOM pleurent la bouche pleine

À l'occasion de l'examen du projet de loi de finances pour 2009, le gouvernement dit vouloir quelque peu écorner certains des avantages dont bénéficient les patrons des départements d'outre-mer (en particulier les plus grands), et ceux qui investiraient dans ces régions.

Jusqu'à présent, l'État fait chaque année plus d'un milliard d'euros de cadeaux au patronat des départements d'outre-mer, sous forme de diverses exonérations de cotisations sociales. À cela s'ajoute, pour eux ou pour tout autre investisseur de métropole, la possibilité d'échapper à l'impôt en plaçant leur argent dans l'immobilier ou les PME ultramarines. À un journaliste qui demandait à Yves Jégo, le ministre de l'Outre-mer, quelle était selon lui l'efficacité de la politique de défiscalisation, celui-ci a répondu que, pour 780 millions d'euros de défiscalisation dans les DOM, deux milliards d'euros d'investissements avaient été réalisés. Autant dire que près de la moitié de ces investissements ont été remboursés par l'État, via cette défiscalisation.

Le gouvernement entendrait limiter ces deux dispositions en instaurant une dégressivité sur les exonérations de cotisations patronales et un plafonnement à

40 000 euros par foyer des sommes pouvant être défiscalisées.

Ces mesures ne mettraient évidemment pas le patronat sur la paille, mais elles ont créé un grand émoi chez les patrons de la Réunion, qui se sont mobilisés à plusieurs reprises.

Ceux du BTP, par exemple, ont utilisé le chantage : si le gouvernement persistait dans cette voie, disaient-ils, il y aurait des fermetures d'entreprises et le licenciement de 5 000 à 6 000 ouvriers. Le patronat du BTP a empoché, des années durant, les bénéfices des exonérations et autres défiscalisations en construisant dans le secteur du logement privé, afin de vendre à ceux qui avaient les moyens d'acheter. Aujourd'hui que le gouvernement prétend vouloir réorienter la défiscalisation vers la construction de logements sociaux, les patrons font grise mine puisque les profits escomptés seraient moindres. Un de leurs porte-parole, dirigeant d'un groupe sucrier, a

même demandé qu'avant de se lancer dans la construction du moindre HLM ou LTS (logement très social), les patrons aient la garantie que les salaires soient entièrement exonérés de cotisations patronales, jusqu'à 2,5 fois le smic.

Les patrons des DOM seront-ils entendus au Parlement ou à Matignon ? En tout

cas, ils l'ont déjà été par le Conseil général et régional de la Réunion où, au nom de « l'unité des Réunionnais », la droite et la gauche soutiennent les exigences patronales. Que des dirigeants de partis comme le Parti Communiste Réunionnais, par la voix de Vergès, ou encore des syndicats de salariés puissent tenir un discours ana-

logue à celui des patrons, ce n'est pas défendre les travailleurs qu'ils prétendent représenter. Amener les travailleurs à se mettre à la remorque des patrons, ce serait les mener à l'impasse et tourner le dos aux intérêts de la population laborieuse.

Émile GRONDIN

La grève des patrons transporteurs

Après cinq jours de blocage des principaux axes routiers de l'île, les patrons transporteurs ont obtenu satisfaction le 7 novembre. S'étant mobilisés contre les dernières augmentations des prix des carburants, ils ont obtenu une diminution de 20 centimes d'euro au litre. Les patrons transporteurs obtiennent ainsi très exactement ce pour quoi ils se sont mobilisés, tandis que pour le reste de la population la baisse ne sera que de 10 centimes. De plus, à leur demande, le gouvernement envisagerait une détaxation du prix du gazole.

Ce sont ces mêmes

patrons qui exploitent sans vergogne et à longueur de temps leurs salariés, avec des salaires au smic, des heures supplémentaires non payées, des conventions collectives pas respectées, sans parler de la chasse aux syndicalistes souvent pratiquée dans ces entreprises.

Mais ce que les patrons ont réussi, les travailleurs le pourraient tout autant. La vie chère et le chômage frappent de plein fouet la population réunionnaise. Quand les salariés perdent leur emploi, il ne leur reste que le RMI, qui permet à peine de survivre. Ces derniers mois, les hausses très

importantes des produits de première nécessité, en premier lieu alimentaires, mais aussi des carburants, du gaz, des loyers, se sont ajoutées aux décisions néfastes du gouvernement, telles que le déremboursement des médicaments, les franchises médicales. C'est pourquoi les travailleurs ont toutes les raisons d'exiger leur dû et de se battre pour l'obtenir. Et si cela était, on verrait alors les patrons, y compris ceux du transport, se réfugier dans le giron du préfet pour qu'il les protège !

E.G.

• Guadeloupe

La préfecture organise la chasse aux sans-papiers haïtiens

En Guadeloupe, la chasse aux sans-papiers haïtiens et les expulsions continuent, sans aucune considération humanitaire. Récemment une quinzaine d'organisations syndicales et politiques se sont rendues à Basse-Terre pour remettre au préfet une pétition réclamant un « moratoire des expulsions des ressortissants haïtiens et la régularisation des sans-papiers ».

Après que le préfet a rejeté toutes leurs demandes, les organisations ont dénoncé la « politique d'expulsion en nombre » menée par les autorités. Cette politique est d'autant plus scandaleuse qu'elle frappe particulièrement les Haïtiens, qui sont souvent installés depuis plusieurs années en Guadeloupe. Et on imagine les difficultés qu'ils rencontrent à leur arrivée, Haïti étant non seulement l'un des pays les plus pauvres de la planète mais, en plus, un pays récemment ravagé par le passage de plusieurs cyclones.

L'application des directives du préfet a trouvé son illustration en septembre, lorsqu'un travailleur haïtien et son fils de 4 ans, pourtant né en Guade-

loupe et scolarisé, ont été expulsés vers Haïti, tandis que la mère, française, continuait à travailler en Guadeloupe. Le père et le petit Jephthé ont débarqué sans argent et sans vêtements. N'ayant pas de famille dans la capitale haïtienne, ils ont été accueillis dans une maison dont le toit avait été arraché par un cyclone. Apostrophé sur cette affaire, le préfet a eu le cynisme d'affirmer que la loi permettait d'expulser un enfant de 4 ans, car en France la scolarité n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans !

Ces mesures sont révoltantes et nous sommes solidaires des sans-papiers haïtiens que l'on soumet aux tracasseries policières.

Roger MEYNIER

• Haïti

Effondrement d'une école Victimes d'un accident... et de tout un système

L'effondrement d'une école dans la banlieue de la capitale Port-au-Prince, a fait au moins 93 morts et 150 blessés, des enfants pour la plupart.

Plus de 700 élèves, de 3 à 20 ans, étaient inscrits dans cette école privée, propriété d'un pasteur. Cette construction en dur s'élevait sur deux étages et un troisième était en cours de construction. Le premier étage s'est effondré, entraînant la chute du reste du bâtiment sur les élèves qui étaient en classe. Selon des témoignages d'habitants du quartier, le pasteur aurait lui-même construit l'école sans faire appel à des spécialistes du bâtiment.

Le ministre de la Justice, en visite sur les lieux, a déclaré : « Cet établissement n'était pas

approprié pour une école », ajoutant « Il y a de nombreux cas de ce genre qu'on pourrait éviter, si les inspections étaient plus strictes. » Certes, mais ce ministre sait parfaitement qu'en Haïti la corruption est la règle et qu'elle permet à de nombreux individus sans scrupule de gagner de l'argent, notamment en construisant n'importe quoi, n'importe comment, n'importe où. Et leurs activités sont facilitées du fait que l'incurie de l'État laisse le pays dépourvu d'établissements scolaires, de routes et de toutes sortes d'équipements publics. Même pour porter les premiers secours aux victimes, comme toujours lors d'une catastrophe, la population n'a pu compter que sur elle-même.

Au-delà de ce drame, la

population haïtienne est surtout victime de l'extrême pauvreté du pays. Cette situation est d'autant plus révoltante que des pays comme les États-Unis ou la France, qui accordent aujourd'hui des centaines de milliards de dollars ou d'euros aux banques et aux spéculateurs, ne font rien pour aider ce pays à améliorer les conditions de vie de sa population. Pire, sous couvert de crise, ils réduisent le peu d'aide qu'ils accordaient jusque-là à tous les pays pauvres.

Ce gaspillage de richesses d'un côté et cette accumulation de misère à l'autre bout de la planète suffisent à condamner le fonctionnement de ce système économique capitaliste.

R. M.

• 20 novembre

Grève à l'Éducation nationale La défense de l'école est en jeu

Pour la première fois depuis longtemps, toutes les organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés de l'Éducation nationale à la grève le même jour, le jeudi 20 novembre. Et il y a de quoi se mettre en colère, tant la liste est longue des dégradations subies ou prévues de l'école publique.

Pour la rentrée prochaine le gouvernement prévoit la suppression de 13 500 postes dans l'Éducation nationale, s'ajoutant aux diminutions de ces dernières années. Pour les écoles maternelles et primaires, alors qu'il est prévu 20 000 enfants de plus, le gouvernement répond en supprimant 5 500 postes !

D'ici 2011, avec les réformes en cours – bac professionnel en trois ans au lieu de

quatre et réforme des lycées qui prévoit une baisse des heures d'enseignement obligatoires – c'est encore 90 000 emplois qui seront supprimés, soit un dixième des effectifs actuels, selon les syndicats.

Dans le primaire, le mécontentement est grand suite à la décision de supprimer deux heures d'enseignement le samedi matin pour les remplacer par des heures de soutien. Cela a créé un véritable imbroglio dans de nombreux départements, où la mise en place de cette aide pour les élèves dits en difficulté s'est traduite par la plus totale confusion pour les enseignants concernés. Et parallèlement le gouvernement transfère dans des classes ordinaires 3 000 maîtres spécialisés exerçant dans les Rased, réseaux d'aide pour les élèves en difficulté !

Avec les suppressions de postes déjà réalisées, la situation s'est aggravée dans les établissements scolaires, à commencer par ceux comprenant un grand nombre d'élèves en difficulté. Avec l'application des nouvelles mesures, elle risque de devenir catastrophique pour les établissements accueillant des élèves des milieux populaires, qui étaient déjà les plus mal lotis.

La grève du 20 novembre concerne donc tout le monde : les salariés de l'Éducation nationale en lutte contre la dégradation de leurs conditions de travail, mais aussi l'ensemble du monde du travail, les parents comme les élèves. Son succès pourrait donner à réfléchir au gouvernement, et en particulier à Darcos, le ministre des attaques contre l'Éducation nationale.

Michel ROCCO

• Collège Françoise-Dolto – Paris 20^e

Enseignants et parents s'organisent contre une expulsion

À l'approche de la fin de l'année, la chasse aux sans-papiers se poursuit et s'intensifie pour atteindre les objectifs fixés par le ministère de l'Intérieur. Au collège Françoise-Dolto dans le 20^e arrondissement de Paris, là où le film primé à Cannes a été tourné, la solidarité avec les sans-papiers ce n'est pas que du cinéma ! La grève, elle, a été bien réelle et suivie par 100 % des enseignants, lundi 10 novembre.

Le lundi 3 novembre, un parent d'élève chinois du collège avait été arrêté lors d'un contrôle dans le métro. Son fils, âgé de 13 ans et élève en 5^e au collège, appelait alors le Collectif de soutien du collège, dont le numéro figurait sur un tract distribué en octobre à la porte de l'établissement. Un rassemblement eut lieu le jour même devant le commissariat du 18^e arrondissement. Transféré au centre de rétention de Mesnil-Amelot, le père sans-papiers était libéré dans la journée à cause d'un vice de forme.

Le lundi 10 novembre, il était convoqué au tribunal administratif de Melun, qui devait statuer sur sa demande d'annulation de son APRF



(arrêté préfectoral de reconduite à la frontière). Une pétition de soutien qui avait circulé dans le collège, le quartier et sur Internet dès le 3 novembre, avait recueilli plus de 500 signatures. Tous les enseignants en grève organisaient un rassemblement devant le collège, où de nombreux parents et des élus du 20^e étaient présents.

Les gens rassemblés accompagnèrent, à plus de quarante, la famille à l'audience. Certes, le juge a rejeté la demande d'annula-

tion de l'APRF. Mais il a bien été obligé de constater que le père sans-papiers avait un réel soutien.

Dès lundi soir, la préfecture de police de Paris annonçait qu'elle allait voir « si de nouveaux éléments » pouvaient « amener à reconsidérer » la situation de la famille. Quoi qu'il en soit, nous sommes déterminés à empêcher l'expulsion du père de notre jeune élève et à nous battre jusqu'à sa régularisation.

Correspondant LO

• Calais

Rafle policière contre les migrants et interpellation d'un militant

Le 25 octobre dernier, 250 policiers avaient évacué des terrains et une usine désaffectée dans une rue de Calais, squattés par 200 à 300 migrants. Les riverains ont été scandalisés par ces expulsions d'hommes, de femmes et d'enfants occupant un bâtiment vide, jetés dehors dans le froid et la pluie.

Une nouvelle opération policière contre ces migrants s'est déroulée durant les nuits des 6 et 7 novembre, dans la zone des dunes, vaste terrain vague à l'écart de la ville où les migrants avaient depuis longtemps trouvé refuge dans l'attente d'une opportunité de passage vers l'Angleterre. Quelques-uns d'entre eux ont été interpellés puis relâchés dans les heures suivantes.

Cette fois, on avait mobilisé 150 policiers « armés jusqu'aux dents : armures, boucliers, flash-ball, chiens renifleurs dressés à reconnaître l'odeur boucanée des migrants – ce n'est pas une blague ! – et même un hélicoptère équipé de puissants projecteurs », relatait le journal local *Nord Littoral*.

Au cours de cette deuxième opération, Jean-Claude Lenoir, de l'association d'aide aux migrants Salam (Soutenons aidons luttons agissons pour les migrants et les pays en difficulté), a été arrêté, « plaqué au sol et mis torse nu », témoignait son fils. Il a passé la nuit au commissariat. Samedi 8 novembre, 200 bénévoles, militants et réfugiés, se sont rassemblés sous les fenêtres du commissariat, criant leur colère et scandant : « Libérez Jean-Claude ». Il n'a été relâché que vers 23 heures. Il est accusé « d'outrage à agents », l'outrage en question n'ayant été entendu par aucun des

témoins et la victime de l'outrage ayant changé au fil du temps. Il est convoqué au tribunal de Boulogne-sur-Mer en février 2009. Contestant de longue date la politique des gouvernements envers les migrants et ayant déjà été condamné à une peine de prison avec sursis en 2005, il risque la prison ferme.

Depuis plusieurs semaines, l'afflux de réfugiés continue, le passage en Angleterre et les conditions de leur survie sont de plus en plus difficiles. Les associations de bénévoles, C'Sur et Salam, servent jusqu'à 700 repas en un soir, au lieu de 200 auparavant. La fermeture du centre de la Croix-Rouge de Sangatte par Sarkozy en décembre 2002 n'a donc rien résolu, puisque le plus court chemin vers l'Angleterre passe toujours par Calais ! Les bénévoles, débordés par la tâche, ont interpellé les pouvoirs publics, et l'association C'Sur menace même d'arrêter son aide aux migrants si les autorités ne relaient pas son activité.

La réponse de l'État est d'appliquer la ligne Sarkozy-Hortefeux : renforcement des contrôles pour atteindre les quotas d'expulsions de sans-papiers. Salam met en cause un accord entre l'État français et la Grande-Bretagne qui s'appête à renvoyer par charter des sans-papiers afghans placés au centre de rétention administrative (CRA) de Coquelles, près de Calais.

Ces mesures policières ne résolvent aucun des problèmes provoqués par la pauvreté et les guerres qui poussent un nombre toujours plus grand d'hommes et de femmes sur les routes de l'immigration, mais elles servent la démagogie sécuritaire de Sarkozy.

Correspondant LO

• Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Une justice peu pressée

Une nouvelle reconstitution, une de plus, vient d'avoir lieu à Clichy-sous-Bois, en banlieue parisienne, plus de trois ans après que deux jeunes poursuivis par la police y sont morts électrocutés dans un transformateur EDF.

Un juge d'instruction avait déjà vérifié tout cela. Mais un autre juge a voulu vérifier à nouveau. Comme des policiers ont fini par être mis en examen pour non-assistance à personne en danger, et que d'autres sont sous statut de

témoins assistés, on a tout lieu de soupçonner que cela puisse expliquer ces lenteurs de la justice. Les avocats des familles des victimes en sont même à espérer que le procès ait bien lieu en 2009, soit quatre ans après le drame.

Mais l'on peut se poser la question : si ces jeunes avaient retourné à Sarko son célèbre « Casse-toi, pauvre c... », est-ce que la justice aurait été aussi lente ?

Pierre LAFFITTE

Obama, figure de la revanche des Noirs contre l'humiliation, pas contre l'exploitation !

Au soir de l'élection de Barak Obama, on avait le cœur serré face à l'émotion des Noirs américains, notamment des plus anciens, ceux qui ont connu, directement ou par le récit de leurs parents, les « fruits étranges » qui tombaient des arbres où on pendait les nègres, les lynchages et autres expéditions punitives du Ku Klux Klan ou, quotidiennement, la ségrégation qui interdisait aux Noirs de côtoyer les Blancs dans les bus et les écoles. C'était une revanche après des siècles de racisme institutionnalisé. Une période qui fut aussi un long combat des Noirs pour leur dignité.

Pratiquement dès l'installation des colons en Amérique du Nord, l'esclavage des Africains devint une institution, qui se poursuivit longtemps encore après la guerre d'indépendance

et la création des États-Unis en 1776. Et, quand un siècle plus tard, à la fin de la guerre de sécession, l'esclavage fut aboli, si les Noirs devinrent théoriquement « libres » ce fut pour subir, plus

particulièrement dans les États du Sud, la ségrégation raciale.

Pendant les deux siècles qu'a duré l'esclavage, malgré les conditions de vie atroces et les menaces de mort, des esclaves n'ont cessé de se rebeller pour affirmer leur dignité humaine.

Plus tard, sous cette ségrégation – qui codifiait la séparation rigoureuse entre Blancs et Noirs, qui tolérait à peine quelques places pour les Noirs à l'arrière des bus, leur interdisait la fréquentation des restaurants et autres lieux de loisirs, leur fermait les métiers de la Fonction publique, proscrivait les mariages mixtes, etc. – les révoltes continuèrent. Et surtout, génération après génération, les Noirs s'organisèrent et finirent par faire sauter les lois ségrégationnistes.

L'histoire a retenu le nom de Rosa Parks, cette femme qui, en 1955 à Montgomery dans l'Alabama, fut condamnée à une amende parce qu'elle avait refusé de céder sa place à un Blanc dans un bus. Ce fut le point de départ d'un boycott de la compagnie de bus par tous les Noirs de cet État, un boycott massivement suivi, quitte à marcher des heures entières, et qui dura pendant plus d'un an. L'administration fut contrainte de mettre fin à la discrimination raciale dans les

transports en commun.

Dans les années qui suivirent, des manifestations monstres se déroulèrent. Les participants durent affronter la police et les chiens. Il y eut aussi ces émeutes urbaines où des Noirs furent violemment tabassés, emprisonnés et nombreux furent ceux qui y laissèrent leur peau. Ces luttes collectives finirent par contraindre, en 1964, le président des États-Unis de l'époque à signer la loi américaine des Droits civiques instituant, sur le papier, l'égalité de tous les citoyens américains et l'interdiction de la discrimination raciale.

L'accès à certaines universités fut ouvert aux Noirs, de même que des professions qui leur étaient jusque-là interdites, la bourgeoisie noire eut les coudées plus franches. Mais si la situation d'infériorité dans laquelle les Afro-Américains étaient maintenus fut modifiée, elle n'en fut pas pour autant supprimée. Pour la simple raison que l'immense majorité des Noirs étaient alors, et restent aujourd'hui, les plus pauvres des travailleurs, parmi les plus exploités.

Aujourd'hui, près de cinquante ans plus tard, un métis africain accède à la présidence des États-Unis. Avant lui, des Noirs ont été élus aux postes de

maire et même de gouverneur ; Condoleezza Rice a été la secrétaire d'État de Bush et Colin Powell chef d'état-major de l'armée.

Si pour un certain nombre de Noirs américains, les choses ont bien changé, il reste des millions de prolétaires noirs. Ceux-ci vivent sous le coup d'une ségrégation – sociale cette fois – qui les cantonne aux pires boulots, quand ils ont du travail, aux côtés de Blancs pauvres dont le sort n'est pas si différent.

Cette situation n'est pas si extraordinaire. Ici même, en France, une femme issue d'une famille pauvre de l'immigration maghrébine est devenue ministre et s'habille chez les plus grands couturiers, alors que la majorité des travailleurs d'origine marocaine et algérienne subit la ségrégation sociale réservée aux exploités.

On ne peut certes que partager la joie des Noirs américains. Mais on ne peut aussi que souhaiter que travailleurs noirs et blancs, dont les intérêts sont communs, mènent ensemble la lutte contre la ségrégation sociale, la seule manière pour tous les travailleurs de conquérir leur dignité.

Sophie GARGAN



L'élection d'Obama vue par des révolutionnaires américains

Nous reproduisons ci-dessous un article de nos camarades du groupe Spark, commentant le succès du Parti démocrate aux récentes élections américaines.

Les démocrates ont reçu un mandat pour le changement

Conduits par Barack Obama, les démocrates ont dominé les élections. Avec huit millions de voix de plus que John McCain, le président élu Obama l'a écrasé dans le collège électoral : 364 grands électeurs contre 162 à son adversaire, avec 12 votes qui restaient encore à répartir. Quatre États seulement ont voté plus fortement républicain cette année qu'ils ne l'avaient fait il y a quatre ans.

Les démocrates ont augmenté leur contrôle sur le nouveau Sénat, disposant de 57 sièges contre 40 aux républicains, trois sièges restant à répartir. Ils contrôlent désormais la chambre des représentants, avec 255 sièges contre 174 (six sièges sont encore à répartir).

Les gouverneurs, les législatures d'État, les comtés et quelques corps judiciaires ont été également balayés par la vague démocrate.

Non seulement les élections ont constitué un rejet de George W. Bush et la politique des républicains, non seulement les élections ont donné un mandat aux démocrates pour rejeter cette politique, mais ce grand coup de balai a donné aux démocrates les moyens d'inverser la direction.

George W. Bush, avec une marge beaucoup plus étroite en 2000 et en 2004, et avec un contrôle plus réduit sur le Congrès, s'était lancé rapidement dans la mise en œuvre de sa politique. Aujourd'hui, les démocrates pourraient agir encore plus rapidement avec une victoire bien plus nette. À condition de le vouloir.

Mais, déjà, les démocrates nous disent qu'il nous faut être patient, que le changement ne va pas arriver immédiatement.

Il est évident qu'Obama et les démocrates ne peuvent s'occuper de tous les problèmes immé-

diatement. Mais un parti qui représenterait les intérêts de la population laborieuse aurait inversé les orientations immédiatement. Il ferait tout pour que chacun sache qu'il va remettre en question la décision de donner plus d'argent aux grandes banques qui ont créé la pagaille économique. Il dirait clairement qu'il va faire tout pour mettre immédiatement un coup d'arrêt à l'hémorragie d'emplois, mais aussi à l'expropriation des maisons des personnes expulsés, et au vol des pensions des retraités.

La population laborieuse s'est servie massivement de son vote pour battre les républicains. Les travailleurs peuvent utiliser leur nombre pour mettre le nez des démocrates dans leurs contradictions, et pour imposer les changements dont le monde du travail a besoin, et organiser le combat qui permette de les obtenir.

Communiqué de l'association Lutte pour la Justice

Il faut sauver Troy Davis du « couloir de la mort »

Troy Anthony Davis est un Noir américain, qui a été condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier, commis le 19 août 1989 à Savannah en Géorgie. Sa culpabilité a été depuis son procès largement remise en question : sept des témoins avaient accusé Troy Davis suite à la pression des enquêteurs et se sont rétractés depuis.

Vendredi 24 octobre, la Cour fédérale a accordé un nouveau sursis à Troy Davis, suite à la demande de ses avocats (...).

Actuellement le procureur de l'État de Géorgie a fait savoir qu'il étudiait les moyens de contester le sursis accordé afin que Troy Davis n'ait pas de

nouveau procès et qu'il soit exécuté.

Depuis 1976, les Noirs américains représentent 43 % des peines capitales, alors qu'ils ne sont que 12 % de la population totale.

C'est dire si la justice reste profondément marquée par le racisme. On peut douter que l'élection d'Obama y change quoi que ce soit. D'ailleurs celui-ci ne remet pas en question la peine de mort.

Des organisations, dont Amnesty, appellent à signer une pétition :

<http://www.amnesty.fr/index.php/agir/campagnes/peinede mort/agir/urgencepour troy davis/appelaucomitedes graces>.

• Grande-Bretagne

Récession : les travailleurs en font déjà les frais

Le 24 octobre, le Premier ministre travailliste Gordon Brown annonçait officiellement l'entrée en récession de l'économie britannique. Depuis, les quotidiens nationaux publient une rubrique *Observatoire de la récession*, où les commentateurs prédisent que celle-ci sera pire que celle du début des années 1990. Pour la population laborieuse du pays, néanmoins, tout cela n'est pas vraiment nouveau.

La baisse du taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre n'a pas empêché la hausse des taux de crédit subis par les ménages. Or la plupart des familles ouvrières ont un ou plusieurs prêts hypothécaires sur leur logement (chaque prêt servant à payer le précédent) et une dette sur leurs cartes de crédit qui s'élève souvent à plusieurs années de salaire. Pour elles, la hausse des taux est un drame.

Le recours à la banqueroute personnelle, seul moyen légal pour les ménages endettés d'échapper à la prison pour dettes – en perdant tout –, atteint des niveaux jamais vus. Tout comme les expulsions qui, avant même la dégringolade financière de ces deux derniers mois, dépassaient en nombre les années noires de 1991-92, avec 120 expulsions par mois – soit 71 % de plus qu'au dernier trimestre 2007. Malgré le « pacte moral »



Des travailleurs des services financiers manifestent à Londres le 28 octobre, devant le Parlement.

prétendument passé par Brown avec les institutions financières en échange des centaines de milliards d'euros mises à leur disposition par l'État, celles-ci ne tolèrent plus, en fait, aucun retard de paiement.

Chômage en hausse

C'est surtout dans le domaine de l'emploi que la récession se manifeste depuis un an déjà. Nombre de chantiers du bâtiment sont désormais déserts. Les constructions inachevées ont été recouvertes de bâches en attendant une situation meilleure. Les ouvriers, eux, sont au chômage et même

les statistiques ont fini par le montrer. Les derniers chiffres disponibles font état d'une augmentation de 164 000 chômeurs entre juin et août derniers. Et ils ne tiennent pas compte des travailleurs dits « indépendants », très nombreux dans le bâtiment, ni de ceux qui en sont réduits à faire quelques heures ici où là.

Depuis l'été, les fermetures d'entreprises, les licenciements et le chômage partiel ont gagné d'autres secteurs – la finance, bien sûr, mais aussi la grande distribution, l'agro-alimentaire, la très profitable industrie pharmaceutique et, plus récemment, l'automobile et la construction mécanique. Ainsi Ford prépare

la fermeture de son usine de véhicules utilitaires à Southampton, tandis que le britannique GKN, l'un des plus gros groupes mondiaux de pièces détachées pour l'aéronautique et l'automobile, s'apprête à licencier 1 400 ouvriers.

Avec la montée du chômage, un phénomène relativement nouveau apparaît. Les patrons ne se contentent plus d'exiger des travailleurs qu'ils acceptent un gel de leurs salaires pour « sauver l'emploi », ils cherchent à leur imposer une baisse de salaire. JCB, multinationale qui emploie 15 000 ouvriers à la production de gros engins pour le bâtiment et l'armée, a ainsi pu imposer une baisse de salaire de l'équivalent de 270 euros par mois, en échange de la « sauvegarde » de 150 emplois menacés. Il est vrai que, dans ce cas, l'entreprise a reçu l'appui enthousiaste d'appareils syndicaux bien décidés à faire la démonstration de leur « responsabilité » face à la récession, et ceci, quel qu'en soit le coût moral et matériel pour les travailleurs ! Mais ce n'est malheureusement pas un cas isolé.

L'austérité à l'ordre du jour

Quant au gouvernement, qui s'est lancé dans une fuite en avant aux dépens des finances publiques, et donc de la population, dans son zèle à sauver la

mise aux banques, il parle déjà d'austérité. Dans les transports par exemple, le projet d'électrification des principales voies ferrées à l'horizon 2012 est d'ores et déjà abandonné. Dans le logement social, des « investissements » censés venir en aide aux familles en difficulté se révèlent être déjà prévus au budget mais seront, en fait, destinés à la petite bourgeoisie. Dans la santé, les mesures de fermetures hospitalières s'accroissent et on sait que son budget baissera l'an prochain.

Mais le pire, sans doute, a été l'annonce du maintien du plan Brown contre les allocataires en invalidité. Son but est de forcer un million des 2,5 millions d'allocataires à « chercher du travail », en réduisant leurs allocations de 40 % « jusqu'à ce qu'ils aient fait la preuve d'un handicap insurmontable ».

C'est un cynisme révoltant que de prétendre « aider » ainsi des handicapés et des malades à « trouver du travail », alors qu'il n'y en a même plus pour ceux qui sont en bonne santé ! Mais c'est toujours ça de gagné pour l'État. Pour permettre aux bourgeois de sabler le champagne et célébrer les largesses de Brown, c'est aux plus vulnérables qu'il présente l'addition !

François ROULEAU

• Espagne

La politique de Zapatero

Tout pour les profits des banquiers, mais rien contre le chômage

Avec 2 600 000 personnes officiellement au chômage fin octobre, soit une progression du chômage de 7,3 % au cours du dernier mois et un record de 37,5 % en un an, l'Espagne donne une image de ce que peut entraîner, à court terme, la crise qui secoue les économies des pays riches. Toutes les régions sont touchées. En un mois le taux de chômage a augmenté de 21 % aux Baléares, de 9,06 % à Madrid, de 6,71 % en Catalogne. Il est prévisible que dans les prochains mois les plans de suppressions d'emplois dans le secteur automobile, parmi les équipementiers – pour ne parler que de ce secteur –, va aggraver la situation.

Il y a quelques mois, les dirigeants espagnols affirmaient encore que l'économie était en expansion. Mais la crise de l'immobilier a entraîné la récession dans le secteur de la construction. Et la crise financière

s'est répercutée sur toutes les branches industrielles. Le mythe de l'Espagne de « l'argent facile », basé sur une spéculation effrénée, a fait place à une récession en avance sur celle des autres pays d'Europe.

Face à cela, le gouvernement du leader du Parti Socialiste, José Luis Zapatero, se comporte comme celui de Sarkozy, d'Angela Merkel ou de Gordon Brown : il sauve les intérêts des banquiers et des plus grandes sociétés en leur faisant un (premier) cadeau de 150 milliards, et en leur promettant d'autres largesses quand besoin sera.

Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour entendre José Luis Zapatero expliquer qu'il n'y a plus d'argent pour reloger ceux que les requins de l'immobilier privent de leur logement. Quant aux intérêts perçus par les banques par le biais des rembourse-

ments d'emprunts ruineux pour les familles populaires, les banquiers peuvent les utiliser pour spéculer de plus belle. Car pendant la crise les fortunes continuent de s'accumuler pour les plus riches, comme le montrent les multiples opérations de vente et de rachat qui agitent le monde de la banque. Ainsi la banque Santander a annoncé qu'elle avait racheté des établissements en déroute à des prix défiant toute concurrence.

Depuis plusieurs mois, les dirigeants du Parti Populaire, l'opposition de droite, n'en finissent pas de dénoncer l'impuissance du PSOE à maîtriser la

crise. Mais en fait de critiques, ils accusent les dirigeants du Parti Socialiste de n'avoir pas imposé plus tôt les sacrifices aux classes populaires.

Pourtant, c'est par des luttes que les classes populaires peuvent se préserver de la situation : des luttes pour ne pas se faire expulser de leurs logements, pour s'opposer aux plans de suppressions d'emplois, pour obtenir les augmentations de salaires. Voilà la seule façon pour le monde du travail de défendre ses intérêts !

Henriette MAUTHEY

• Gaz : des profits dans les tuyaux

Dur à comprimer

Les tarifs du gaz, dont on nous répète à satiété qu'ils sont indexés sur ceux du pétrole, ont augmenté, en trois fois, de 15,2 % depuis le 1^{er} janvier de cette année. Vont-ils maintenant baisser, puisque le brut a baissé de 50 % depuis l'été ? Eh bien, il semble que non, en tout cas pas tout de suite et pas beaucoup.

En effet GDF applique pour le moment la règle du 6-1-3 : on fait la moyenne des prix sur les six derniers mois, on laisse ensuite passer un mois, et on décide un tarif valable pour trois mois. Si on appliquait maintenant ce système, le prix du gaz devrait augmenter au mois de novembre, alors que le prix du pétrole baisse depuis, en gros, un trimestre.

Il est probable qu'il y aura une révision des prix du gaz au 1^{er} janvier 2009. Mais, il y a peu de chances qu'il y ait une baisse, plutôt un maintien des prix actuels, si ce n'est une hausse.

Les fournisseurs gaziers, essentiellement Gaz de France, (devenu GDF-Suez depuis le 22 juillet) argumentent en disant qu'ils achètent 90 % du gaz à l'étranger, avec des prix d'achat fixés par contrats et comportant des clauses d'indexation sur les tarifs du pétrole. Ils disent aussi qu'ils achètent en dollars et revendent en euros, lequel s'est déprécié par rapport au dollar. Mais ce qu'ils oublient soigneusement de dévoiler, ce sont les prix d'achat effectifs



Dans le Sud-Ouest le gaz de Lacq est aussi dur à la détente.

du gaz. Cela au nom du secret commercial, qui n'en est d'ail-

leurs pas un pour les dirigeants des trusts concurrents.

La moindre des choses serait que ces prix d'achat soient publics, car pour le moment, malgré la privatisation de GDF, le gaz, tout comme l'électricité, restent en principe des services publics, et c'est d'ailleurs l'État qui en définitive fixe les prix de vente. Et on verrait alors que toute la rhétorique des dirigeants des trusts gaziers ne tient pas la route.

Car sinon, comment expliquer, si l'entreprise se contentait de répercuter les prix d'achat, que GDF a fait en 2007, 2,5 milliards d'euros de bénéfices ? Comment expliquer que l'ensemble GDF-Suez a réalisé, au seul premier semestre 2008, 3,38 milliards d'euros de bénéfices, et que le nouveau groupe rachète en cette fin d'année pour un milliard d'euros de ses propres actions afin de revaloriser celles qui restent... et qui rapportent !

En physique, la compression d'un gaz ne nécessite pas plus d'énergie que n'en libère son expansion. Mais en régime capitaliste, le profit se faisant avec l'expansion des prix, leur compression s'avère très difficile !

André VICTOR

Ça vole bas

L'électricité produite par les éoliennes est énormément subventionnée. Achetée très au-dessus de son prix de revient, elle permet à un investisseur de récupérer sa mise en peu d'années et ensuite de toucher de belles rentes. De très grosses sociétés se sont donc lancées dans les « parcs éoliens ». Et, aujourd'hui c'est GDF qui se targue d'être le

premier fournisseur d'électricité d'origine éolienne de France.

Cela lui permet d'afficher son côté « vert ». Mais il n'y a pas que cela. EDF, le concurrent de GDF, doit, de par la loi, acheter tout surplus d'électricité éolienne à un tarif prohibitif. Cela coûte 1 à 2 milliards d'euros à EDF qui répercute cette somme sur les factures

aux usagers (ce qu'on peut lire à la ligne « contribution au service public » !).

Ainsi le trust GDF-Suez peut, grâce aux éoliennes, obtenir une étiquette écologique et gagner de l'argent tout en faisant payer son concurrent. Belle division des rôles instituée grâce à la séparation GDF/EDF et à la privatisation !

De l'hydro dans le gaz

Dans sa campagne publicitaire pour conquérir de nouveaux clients aux dépens d'EDF, GDF-Suez se prétend « nature » : car il serait aussi fournisseur d'hydroélectricité. Mais comment un gazier qui rejette forcément du CO₂ peut-il être « nature » et d'où sortent les centrales hydrauliques de GDF ?

Cette prétention vient en fait de Suez, l'autre partenaire de la fusion, lequel a pris le

contrôle il y a déjà quelque temps de la CNR, la Compagnie nationale du Rhône avec ses installations hydroélectriques échelonnées sur le fleuve. Le grand fleuve sert ainsi de véhicule aux prétentions de GDF.

Mais quoi qu'il en soit cette publicité prend ouvertement ses auditeurs pour des imbéciles. L'électricité vendue par EDF, par GDF et d'autres, qu'elle soit d'origine atomique,

hydroélectrique, thermique ou autre, se mélange évidemment dans le réseau, de sorte qu'aucun de ces opérateurs ne peut prétendre, ni qu'il ne vend « que » de l'énergie hydroélectrique ni même que le fait de lui acheter de l'électricité pourrait encourager l'usage de telle source d'énergie électrique plutôt que telle autre.

Ne serait-ce pas ce qu'on appelle une publicité mensongère ?

• Taxe professionnelle

En marche vers sa suppression ?

Lors de son déplacement en Haute-Savoie le 23 octobre, Sarkozy avait annoncé la suppression de la taxe professionnelle pour les nouveaux investissements d'ici au 31 décembre 2009 : « À partir d'aujourd'hui, tous les nouveaux investissements industriels réalisés en France seront exonérés à 100 % de taxe professionnelle jusqu'au 1^{er} janvier 2010 », ajoutant : « L'État compensera aux collectivités locales le manque à gagner. », ce qu'il n'a jamais fait dans le passé.

Le Medef, comme à chaque cadeau fait aux patrons, a répondu : peut mieux faire. Sa présidente, Laurence Parisot, avait aussitôt déclaré que cette exonération était espérée depuis longtemps, mais qu'il « faut aller beaucoup plus loin pour garder et développer une industrie compétitive ».

De leur côté, l'Association des petites villes de France et divers maires se sont inquiétés pour leurs budgets, déjà menacés par « une évolution des dotations de l'État largement inférieures à leurs dépenses réelles ». Car l'État ne compense jamais en totalité les allègements d'impôt qu'il décide.

La taxe professionnelle est une des quatre taxes perçues par les communes, départements et régions, avec la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés bâties et celle sur les propriétés non bâties. Elle est payée par les entreprises, en fonction de la valeur de leurs locaux et de leurs machines. Depuis une réforme introduite en 1998 par les socialistes Jospin et Strauss-Kahn, les salaires

n'entrent plus dans son calcul ce qui a représenté un allègement de dix milliards d'euros par an, soit 40 % de son montant au bénéfice des entreprises. Elle représente à l'échelle nationale 44 % des impôts locaux. On comprend les inquiétudes des maires !

Depuis 1998, les exonérations ont continué. Ainsi en janvier 2004 Chirac avait décidé d'exonérer les investissements pendant dix-huit mois, dans l'attente d'une réforme qui supprimerait la taxe professionnelle et la remplacerait par autre chose. Et le 22 octobre, Sarkozy a mis en place un Comité pour la réforme des collectivités locales, présidé par Édouard Balladur, avec entre autres pour mission de revoir l'ensemble de la fiscalité locale et donc de supprimer la taxe professionnelle qui, selon le président, « nuit à l'attractivité économique de la France ».

En réalité le gouvernement actuel, dans la lignée de ses prédécesseurs, voudrait d'une part offrir un nouveau cadeau de taille aux patrons, et de plus laisser aux collectivités locales qui doivent financer une part toujours plus grande des services de l'État, la charge et l'impopularité de prélever les impôts locaux reposant sur la population.

Ainsi serait enterré un des seuls impôts reposant sur une partie du capital des entreprises.

Pour le gouvernement, tant pis si les communes perdent leurs revenus, tant pis si les habitants le paient par la disparition des services publics et par l'augmentation des autres impôts locaux. Favoriser les possédants est sa loi suprême.

Vincent GELAS

Toujours moins pour les plus démunis

Les associations caritatives, Restos du cœur, Emmaüs et autres se plaignent de recevoir moins de dons, moins de nourriture, etc.

Eh oui, c'est la crise et les gens, eux-mêmes appauvris, donnent moins. Mais cela souligne que ce sont les classes

populaires qui donnent le plus. Les riches bien moins. Quant à l'État, il ne donne rien.

L'État devrait s'occuper de ceux qui en ont besoin et, s'il manque de moyens, aller les chercher dans la poche des profiteurs.

• SKF – Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)

La crise, un bon prétexte pour les patrons

À l'usine SKF qui fabrique des roulements à billes à Saint-Cyr-sur-Loire, près de Tours, la direction vient d'annoncer par voie de presse la suppression d'une centaine d'emplois en 2009.

Cela correspond à la fermeture d'un atelier – le HBU – où est fabriqué un type de roulement qui serait « en fin de vie ». Le fait que cet atelier doive cesser sa production n'est pas inattendu pour les travailleurs de l'usine. Le directeur prétend maintenant qu'il s'agit de « s'adapter à la conjoncture ».

Les ouvriers embauchés en CDI dans le secteur ne devraient pas connaître de licenciements « secs », mais les patrons leur demandent d'être « flexibles » et « mobiles », donc d'être prêts à partir travailler vers d'autres ateliers de l'usine ou peut-être même vers d'autres usines du groupe, comme ont dû précédemment le faire des ouvriers de l'usine SKF de Fontenay-le-Comte, venus travailler en Indre-et-Loire à la suite du plan de réduction des effectifs mis en place en 2006 en Vendée. Au bout du compte,

ce sont trois cents emplois qui risquent de disparaître à l'usine de Saint-Cyr, les cent du HBU s'ajoutant aux deux cents emplois intérimaires que la direction a choisi de ne pas renouveler.

Le contexte économique qui se dégrade, cela se traduit essentiellement par la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs et par des suppressions d'emplois. Pour les actionnaires du groupe il n'y a aucune crise. Le PDG Johnstone a d'ailleurs voulu les rassurer en annonçant récemment de « solides résultats » pour les neuf premiers mois de l'année 2008. Les profits du groupe ont d'ailleurs été en progression constante ces dernières années.

Si une « légère baisse des ventes » est envisagée dans les prochains mois – concernant surtout la production destinée à l'automobile – ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais. Ni par le licenciement des intérimaires, ni par la mobilité contrainte des embauchés. Il y a dans les coffres des actionnaires de quoi garantir et l'emploi, et les salaires.

Correspondant LO

• Dépôt d'Elf-Antargaz de Bourogne (Territoire de Belfort)

Explosion de colère des habitants

Les habitants et le Conseil municipal de Bourogne, une commune située sur le Territoire de Belfort, ont manifesté leur colère en rejetant le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) concernant les cuves à gaz d'Elf-Antargaz implantées sur la commune.

Le PRIT, présenté par la préfecture, a délimité quatre zones autour de ces cuves. Il prévoit que dans la zone la plus proche, dite rouge, trois habitations devront être expropriées, les indemnités devant être définies entre l'État, l'exploitant et les collectivités locales. Dans les autres zones, des travaux obligatoires devront être effectués, mais ils resteront à la charge exclusive des propriétaires ! Rien n'est dit non plus

concernant la sécurité des personnes dans la zone industrielle qui n'a qu'une seule issue, et près de laquelle circulent une voie ferrée, une route empruntée chaque jour par 1 500 véhicules, une ligne de bus, etc.

Le danger d'un tel dépôt de gaz à proximité d'habitations n'est pas à démontrer, surtout quand on connaît les dégâts que peut occasionner la rupture d'une simple conduite comme cela s'est produit à Mulhouse, rappellent les habitants de Bourogne. Ils demandent donc qu'Elf-Antargaz déplace ses cuves en rase campagne, et ils refusent d'avoir à payer quoi que ce soit pour que l'entreprise assure la sécurité de ses installations.

Marianne LAMIRAL

• Travail gratuit chez Auchan

Comment les Mulliez prospèrent

Les syndicats CGT, CFTD, CFTC et FO appelaient les travailleurs à faire grève le 11 novembre dans plusieurs magasins Auchan, pour protester contre la décision de la direction de considérer ce jour férié comme la « journée de solidarité ».

Cette journée dite de « solidarité », instituée par Jean-Pierre Raffarin, est de fait une journée de travail supplémentaire gratuit. Censée financer l'aide officielle aux personnes âgées, elle avait d'abord été fixée au lundi de Pentecôte. Devant l'impopularité de la mesure, le gouvernement avait accepté que le lundi de Pentecôte reste un jour férié. Mais il a maintenu le principe d'une journée de travail gratuit, laissant les patrons en fixer la date. Rappelons que cette mesure est déjà une bonne affaire pour les patrons qui ne versent à l'État que 0,3 % de la masse salariale annuelle au titre de cette journée de solidarité, alors qu'elle en représente sensiblement plus.

En décidant de faire du 11 novembre une journée de solidarité, la direction d'Auchan fait une très bonne opération, de son point de vue, évidemment. Ainsi, non seulement les salariés travailleront un jour férié, ce qui promet un chiffre d'affaires très confortable, mais ils ne seront pas



payés et Auchan n'aura pas plus à verser à l'État que pour un jour ouvrable.

Dans ce secteur, les salaires sont particulièrement bas, souvent au-dessous du smic, surtout pour ceux qui sont contraints de travailler à temps partiel. C'est ce qui contraint certains à accepter de travailler durant le dimanche ou les jours fériés. Mais tous n'acceptent pas. Cela fait des mois que des salariés résistent au travail du dimanche ou des jours fériés, comme le montre le succès des grèves et débrayages de ces derniers mois, dans la grande distribution.

Les agissements des capita-

listes de ce secteur révoltent d'autant plus qu'ils sont tous à la tête de grandes fortunes. Auchan est la propriété de la famille Mulliez, qui possède également Saint-Maclou, Leroy-Merlin, Flunch, Pizza Paï, Decathlon, Kiloutou et bien d'autres enseignes encore. Mulliez est la première fortune de France, estimée à 21 milliards pour l'année 2008, en augmentation de 23,53 % par rapport à l'année 2007. On comprend en tout cas comment cette famille a construit sa fortune sur le dos à la fois de ses salariés et des consommateurs.

Aline RETESSE

• Région de Compiègne

Des centaines de licenciements en quinze jours

Dans la région de Compiègne, depuis la fin du mois d'octobre, toutes les entreprises travaillant pour l'automobile ont annoncé des mesures aggravant la situation des travailleurs. Le patron de l'usine Continental, usine de pneumatiques de 1 200 travailleurs située à Clairoux près de Compiègne, a décidé le licenciement de 140 intérimaires, des dizaines d'autres ont été licenciés à Saint-Gobain ou dans sa filiale SVE, située à Noyon. À Inergy, une usine qui fabrique des réservoirs à carburants, 51 postes sur 500 devraient être supprimés. Du chômage partiel, parfois déguisé en jours de RTT pris par anticipation, a été décidé à CIE Automotive, anciennement Lajous, dans laquelle ne travaillent plus que 280 ouvriers, sur 500 que comptait l'usine il y a un

an, ainsi qu'à la fonderie Affimet qui produit de l'aluminium en lingot pour l'automobile. Cent trente-six postes seraient supprimés à l'usine Rieter à Rémy, commune proche de Compiègne également, sur une usine de 185 travailleurs !

Autant dire qu'il ne va pas rester beaucoup de possibilité de trouver un emploi, en particulier pour tous ceux qui travaillent en intérim. D'ailleurs, en ce moment, les agences d'intérim conseillent à ceux qui cherchent un emploi de ne plus passer pendant quelque temps, car ils n'ont plus rien à proposer. Les employés qui travaillent dans ces agences craignent pour leur propre emploi du fait de la baisse du recours au travail intérimaire.

Les patrons des usines de la région ont entonné la même

chanson et se sont abrités derrière la crise que traverse l'automobile : « Cette situation impose une réaction rapide qui nous conduit à réorganiser notre outil industriel », a déclaré la direction d'Inergy. Autrement dit, ce serait aux travailleurs de payer. Pourtant, toutes ces usines appartiennent ou sont liées à des grands groupes, comme Continental, une des plus grandes multinationales du pneumatique, ou Saint-Gobain, multinationale spécialisée dans l'industrie du verre. Comme Renault et PSA, elles ont fait de confortables bénéfices pendant des années, bénéfices dont une partie a été perdue dans la spéculation. Il en reste cependant assez pour garantir tous les emplois, y compris ceux des intérimaires.

Correspondant LO

• SNCF

La grève du 6 novembre réussie

La grève du 6 novembre dernier, à laquelle l'ensemble des roulants étaient appelés par les syndicats CGT et SUD, a été très bien suivie. À Nantes, les conducteurs étaient en grève à 60 % tandis qu'un TGV sur deux était supprimé ainsi que pratiquement tous les TER et tous les trains Corail. L'assemblée des grévistes du matin a réuni environ quatre-vingts participants. À Rennes, il y avait 70 % de grévistes parmi les conducteurs, dont une cinquantaine tinrent une assemblée dynamique. En région parisienne, le pourcentage des grévistes tourna autour de 50 %. Dans les régions lyonnaise, bordelaise, marseillaise, etc., partout la grève fut suivie largement.

Les raisons de réagir sont nombreuses et importantes. Elles concernent tous les cheminots, roulants comme sédentaires, même si les directions syndicales n'appelaient que les agents de conduite à cette grève du 6 novembre.

Dans le cadre de sa politique de réorganisation du secteur Fret et au nom de la concurrence entre la SNCF et les nouvelles sociétés ferroviaires, qui peuvent désormais faire circuler des trains sur l'ensemble du réseau ferré, la direction veut modifier la réglementation du travail des cheminots roulants et sédentaires du Fret. Les cheminots du Fret sont les premiers concernés, mais certainement pas les seuls, les agents de conduite des trains de voyageurs étant les prochains, et tous les autres cheminots les suivants.

La SNCF se propose de modifier l'article 49 de la réglementation du travail afin d'augmenter la productivité des cheminots. Actuellement, cet article 49 représente une

sorte de verrou juridique qui impose la consultation de l'inspecteur du travail et l'avis du comité d'établissement avant d'apporter quelque modification que ce soit aux règles du travail. Par exemple, aujourd'hui, la durée moyenne de travail journalier se calcule sur trois semaines consécutives. Après modification, cela se ferait sur quatre semaines. La durée journalière de travail passerait de 8 à 10 heures. L'amplitude d'une journée de travail, avec coupure, serait allongée de 11 heures à 12 heures et même à 13 heures pour les sédentaires dans les triages. Le nombre de « repos doubles » ou « repos triples », équivalant à des week-ends mais pouvant être situés en semaine, passerait de 52 à 48 par an. L'heure limite de fin de service la veille d'un départ en repos serait portée à minuit au lieu de 19 heures actuellement. En fin de repos, la prise de service serait ramenée à minuit au lieu de 6 heures du matin au plus tôt, comme actuellement. Ces quelques exemples, parmi

une liste de dix-huit modifications prévues, justifient amplement le mécontentement des cheminots. Les journées de travail sont déjà de plus en plus longues, les congés difficiles à obtenir à cause du manque de personnel, et la fatigue accumulée influe sur la santé mais aussi sur la sécurité au travail. Les grévistes ont tenu à affirmer qu'ils n'accepteraient pas l'allongement du temps de travail, notamment de nuit, et la baisse du nombre de repos et de jours de RTT.

Le fait que cette grève du 6 novembre ait été bien suivie a surpris la direction, mais elle a surtout redonné un coup de fouet au moral des cheminots, y compris de ceux qui n'avaient pas été appelés à se joindre au mouvement par les syndicats. La conscience que, pour faire plier la direction, il sera nécessaire que les cheminots soient tous ensemble dans la lutte la prochaine fois, grandit.

Correspondant LO

• SNCF Bretagne

Des salaires en baisse, pas question !

Pour réclamer le paiement d'une prime de réserve à la même hauteur que celle des autres conducteurs, 35 conducteurs de manœuvre et de ligne (CRML) de la région Bretagne ont fait grève du 28 au 31 octobre.

Les conducteurs de manœuvre et de ligne conduisent des trains de marchandises dans toute la région Bretagne, sur des distances de 150 km. Ils font les dessertes des entreprises et les manœuvres dans le triage. Ils travaillent beaucoup de nuit, avec des embauches entre minuit et 4 heures du matin, et effectuent des journées de travail pouvant atteindre 12 heures d'amplitude.

Jusqu'à il y a trois ans, les

conducteurs de ces trains avaient de meilleures conditions de travail et surtout un salaire plus élevé. Dorénavant, les CRML, ont le smic comme salaire d'embauche et leur rémunération dépend surtout de primes, très fluctuantes car liées aux trains effectués.

Les CRML se retrouvent très souvent en journée de réserve, à la disposition de la direction, sans savoir quels trains ils conduiront, trains qui peuvent être supprimés au dernier moment. Depuis quelques mois, la direction a multiplié ces journées de réserve, pour lesquelles elle ne verse qu'une prime de 15 euros par journée, au lieu de 33 euros. Du coup, ces cheminots voient leur

rémunération baisser de 50 à 150 euros chaque mois !

Contre cette situation, la grève a été décidée. Il y avait de l'ambiance au triage de Rennes, où tous les matins ces conducteurs, pour la plupart de jeunes embauchés, se sont retrouvés à 7 heures au piquet de grève et en assemblée générale chaque midi. Leurs camarades d'Auray et de Saint-Brieuc venaient à Rennes tous les jours.

La grève a tenu trois jours et, malgré toutes les pressions, les travailleurs sont restés unis et déterminés jusqu'au bout. Une expérience qui servira pour l'avenir, même si la direction n'a pas cédé sur le paiement de la prime.

Correspondant L.O.

• Centre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu (Lyon)

Agression : le personnel en colère

C'est aux cris de « À l'hôpital, c'est la galère ; en psychiatrie, c'est la misère ; embauchez ! » que 150 agents du centre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, à Lyon, ont débrayé une heure le 6 novembre, pour faire entendre leur colère contre la dégradation de leurs conditions de travail. Cette réaction faisait suite à la violente agression d'une infirmière par un patient mécontent d'une décision médicale. Souffrant d'un traumatisme facial et de troubles de la vision, elle a dû être hospitalisée.

Les agressions sont quotidiennes à l'hôpital, et pas seulement envers les personnels soignants, mais aussi envers les personnels administratifs. Ces dernières années, des agressions auraient pu se terminer dramatiquement, comme ce fut le cas dans le passé au Vinatier, autre hôpital psychiatrique de Lyon. Dans le service où a eu lieu l'agression, qui accueille des patients en crise aiguë, il n'y avait en poste que deux infirmières et un médecin, ce qui, de l'avis de tous, est très insuffisant pour soigner et préserver la sécurité de tous, agents et malades.

Depuis des années, les hôpitaux psychiatriques, comme tous les hôpitaux, subissent des restrictions de moyens, les fermetures de lits, la diminution des effectifs, la diminution des budgets d'intérimaires, le non-remplacement des absences, et ils ne peuvent plus faire face à l'afflux des malades. Il n'est pas rare qu'une unité de soins prévue pour vingt-six patients en accueille trente. Dans ces

conditions, le personnel ne peut plus réellement assurer sa mission d'écoute et de soins, et en est parfois réduit à assurer une garderie de malades. On est loin des déclarations de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, qui déclarait récemment : « *Ce qui compte, ce sont les patients.* »

Devant l'émotion suscitée par cette agression, le personnel et les syndicats CGT et SUD ont décidé d'organiser un rassemblement devant l'hôpital tous les jeudis, pour obtenir ce qui fait cruellement défaut à l'hôpital : du personnel formé et en nombre suffisant pour assurer des soins de qualité et prévenir le passage à l'acte de patients violents. Les moyens existent, il suffit de voir tous les milliards versés aux spéculateurs. Ce n'est pas pour rien qu'un des slogans repris au cours du débrayage était : « *L'argent public pour les services publics, pas pour les banquiers.* »

Correspondant LO



Le personnel rassemblé devant l'hôpital.

• Ferro-Limoges (Haute-Vienne)

Grève contre la fermeture



Les 165 salariés de Ferro Couleur reprennent le travail mercredi 12 novembre, après une grève avec occupation de l'usine commencée le 21 octobre.

En mai 2008, la direction a annoncé la fermeture de l'usine d'ici 2010 et leur propose quelques emplois... à Saint-Dizier, à plus de 500 kilomètres, ou à Francfort en Allemagne, où le groupe a d'autres usines.

L'entreprise fabrique des émaux pour verre, des matériaux céramiques et traite les métaux précieux pour la porcelaine. Vendue plusieurs fois, elle fait partie depuis 2001 du groupe américain Ferro Corporation USA. Les commandes ne manquent pas, mais le groupe se « restructure » pour s'assurer de meilleurs bénéfices : vente de la chimie fine de Suzhou en Chine, regroupement des usines en Europe...

Depuis des mois, les travailleurs ont saisi toutes les occasions pour se faire entendre et obtenir des assurances pour leur avenir : présents en grand

nombre dans les manifestations, ils ont essayé de s'adresser à Sarkozy quand il est venu à Limoges en juin. Ça tombait bien, il était venu visiter le pôle de compétitivité de la céramique, dont fait partie Ferro. Mais les travailleurs n'ont vu que les CRS qui les empêchaient d'accéder !

La direction ne disant toujours rien de plus sur leur avenir, ils ont décidé de se mettre en grève pour obtenir des reclassements et des indemnités financières. Ils sont en colère et très inquiets. Beaucoup travaillent dans cette entreprise depuis vingt ou trente ans. Comment retrouveront-ils un emploi ?

La dernière rencontre avec la direction, la mairie de Limoges et la Région a abouti à quelques avancées : indemnités, reclassements, préretraites, recherche d'un repreneur... Sur proposition des syndicats, la majorité des grévistes ont voté la reprise du travail, mais l'inquiétude reste : il va falloir faire appliquer ces promesses et trouver une solution acceptable pour chacun.

Correspondant LO

• Molex – Villemur-sur-Tarn (banlieue toulousaine)

Ce n'est qu'un début

Après l'annonce de la fermeture de Molex, l'intersyndicale et la municipalité socialiste de Villemur-sur-Tarn avaient appelé à faire du 6 novembre une journée ville morte. Trois à quatre mille personnes se sont retrouvées derrière les banderoles et pancartes des travailleurs de Molex dans cette petite ville de six mille habitants, et ont manifesté jusqu'aux portes de l'usine.

Des délégations d'entreprises de la région avaient tenu à être présentes aux côtés de ceux de Molex et Labinal : Airbus, Continental, Technofan, Lapeyre, Microturbo, Astrium, des enseignants, des employés de commerce et bien d'autres travailleurs. Des élus aux enfants des écoles, des habitants du canton aux anciens de l'usine, des commerçants aux employés municipaux, c'est toute une population qui a manifesté.

Molex est un groupe américain qui a racheté en 2004 le secteur Connecticut Automobile que la Snecma ne voulait pas conserver. Après avoir récupéré les brevets, la technologie et le carnet des clients, ce groupe se débarrasse de l'usine de Villemur et de ses 300 salariés. L'usine est pourtant « profitable » : 600 000 euros l'an dernier et 1 200 000 euros cette année. Mais Molex espère faire plus pour ses actionnaires en Slovaquie ou en Chine. Et tant pis si des centaines de familles et tout un canton restent sur le bord du chemin.

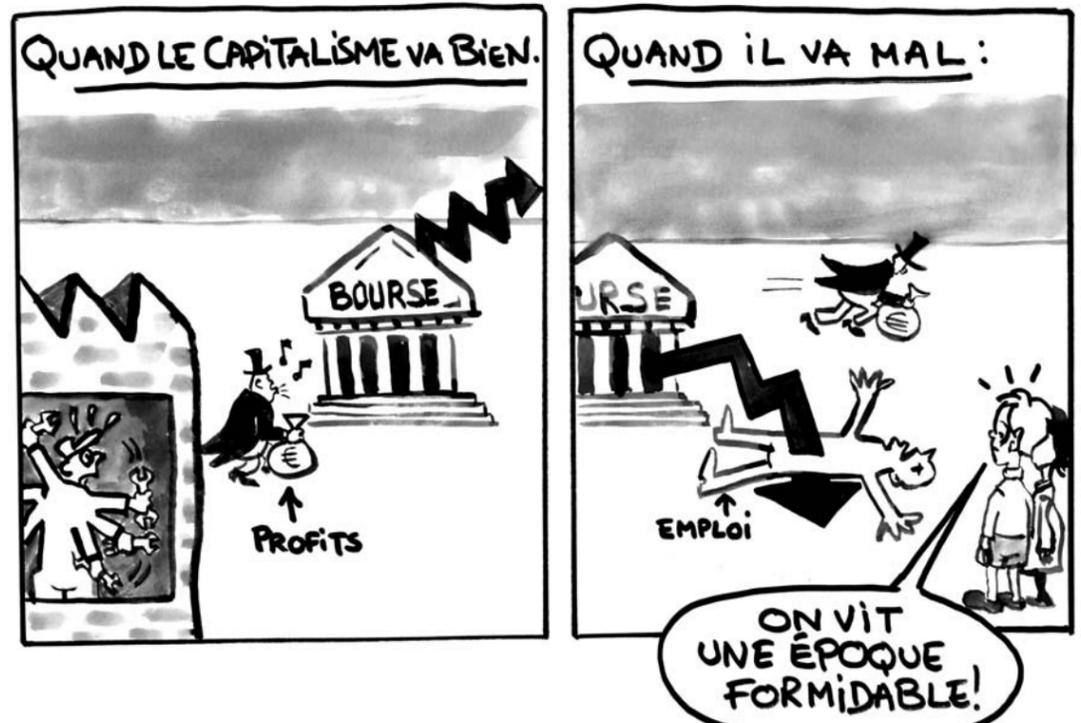
Les syndicats de Molex ont été reçus au ministère de l'Économie. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'Économie, leur a promis d'intervenir auprès de l'actionnaire américain pour que celui-ci trouve un repreneur. Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Labinal, qui est sur le même site que Molex, risque d'être le prochain sur la sellette, d'une

manière ou d'une autre, si la fermeture de Molex se réalisait. Et en plus des 500 salariés Labinal, il y a 200 intérimaires, pour qui les licenciements ont commencé, pas uniquement comme à chaque fin d'année. Car les rumeurs de baisse de charge dans l'aéronautique circulent et certains chefs disent que si des intérimaires sont licenciés, c'est pour faire de la place aux reclassements des Molex. Ce que le patron de Labinal a par ailleurs nié.

En attendant, les discussions concernant le « plan social » Molex sont en cours. Mais beaucoup de travailleurs n'ont pas l'intention de respecter le scénario mis en place pour les conduire au chômage. Et ils ont raison de considérer qu'ils ne sont qu'au début de leur lutte. Comme disait une manifestante : « On n'est pas morts, la vraie lutte est devant nous. »

Correspondant LO



• Jabil – Brest

Après un premier recul, il faut en imposer d'autres

Le lundi 3 novembre, les salariés de Jabil se sont mis en grève pour s'opposer à la volonté de la direction de vendre l'entreprise. Depuis la cession par le groupe Alcatel du site de Brest au groupe Jabil en 2002, les effectifs n'ont cessé de diminuer.

Comme nous l'annoncions dans notre précédent numéro, il n'y a plus que 301 travailleurs dans l'entreprise, qui en comptait 692 en 2002. Alors, lorsque

la direction s'est mise à faire état d'un nouveau sureffectif d'au moins 80 personnes, il est devenu clair qu'approchait l'heure de la liquidation pure et simple que tous redoutent depuis des années.

Ce qui a provoqué la colère, c'est qu'en vendant l'entreprise, la direction entendait se libérer des engagements pris lors du plan social de 2007, qui garantissaient 70 000 euros d'indemnité en cas de licenciement. Personne n'est prêt à se laisser dépouiller de cet avantage sans

rien dire, alors que les bénéfices des cinq dernières années ont été plus que confortables.

Après avoir allumé un feu avec des palettes et des pneus devant l'usine pour attirer l'attention, les grévistes ont occupé l'entreprise. Pas une commande n'est sortie. Unanimes, les travailleurs réclament que la direction renonce à sa décision et s'engage à ne pas fermer le site. Le directeur local se disant incapable de répondre à leurs exigences, ils ont séquestré le dirigeant envoyé par le

groupe. En même temps des dispositions étaient prises pour occuper l'entreprise, y compris la nuit. De nombreux grévistes se déclaraient volontaires, ce qui renforçait la détermination de tous à se faire entendre.

Finalement, vendredi 7 novembre, le représentant de la direction, libéré la veille au soir, acceptait de reculer, promettant de renoncer à la vente et maintenant la garantie de pouvoir partir avec les mêmes indemnités qu'en 2007. Les 200 salariés présents à l'assemblée de

l'après-midi décidaient de suspendre leur mouvement.

Une nouvelle assemblée devrait permettre de faire le point mercredi 12 novembre. En effet tout est loin d'être réglé. La direction a reculé mais 70 à 110 emplois sont toujours menacés. Et si les candidats au départ sont nombreux, la détermination de tous à se faire respecter n'a pas faibli.

Correspondant LO

• Bordeaux – La Poste

Les facteurs du centre-ville décidés à gagner

Depuis mardi 4 novembre, 75 % de la centaine de facteurs de Bordeaux Mériadeck et Ornano sont en grève contre la réorganisation de leur emploi du temps.

En effet La Poste veut leur imposer de travailler quasiment tous les samedis, sans aucun week-end possible. Les facteurs revendiquent l'attribution des repos permettant d'avoir 4 à 6 week-ends de trois jours par an pour tous. Parmi les autres points contre lesquels ils protestent, il y a le fait que les présents doivent assurer la tournée des collègues absents pour maladie. De même, les tournées s'allon-

geraient jusqu'à 15 heures, sans possibilité de faire la pause repas avant cette heure.

Vendredi, après avoir reconduit leur mouvement, les facteurs se sont adressés aux postiers du Centre Financier voisin et y ont organisé une collecte à l'entrée de la cantine. C'est dans un joyeux brouhaha que ceux du Centre Financier ont manifesté leur solidarité, sous le regard dépité de la direction. Lundi 10 novembre, sixième jour de grève, les facteurs étaient toujours aussi nombreux à être mobilisés.

La grève commence à être ressentie. Les gros clients (huissiers, avocats, médecins) du centre-ville de Bordeaux, ceux

qui ont tendance à oublier que, derrière le service public dont ils profitent, il y a des travailleurs qui travaillent, commencent à s'impatienter. Pourtant, La Poste a mobilisé des cadres qui, en costume cravate, déambulent la tête en l'air dans les rues du centre à la recherche des adresses des plus gros clients.

La Poste appelle ces réorganisations « Facteur d'Avenir ». L'avenir qu'ils promettent aux postiers, c'est plus aucun week-end et le travail en continu. Les facteurs veulent le même régime de travail que les membres de la direction, week-ends compris. Et ils ont bien raison !

Correspondant LO

• Centre Hospitalier du Havre

Les réductions d'effectifs ne passent pas

Au CHH (le Centre hospitalier du Havre) qui comptait 4 500 salariés il y a deux ans, les déficits s'accumulent depuis des années. 15 millions en 2006, entre 22 et 25 millions en 2007, et 70 millions prévus en 2008. Les problèmes de gestion se sont accumulés sans doute, mais ce qui est remarquable c'est qu'aucun plan de sauvetage n'a été proposé par l'administration hospitalière. Aucun financement exceptionnel n'a été envisagé, comme cela est fait dans d'autres hôpitaux.

La seule réponse a été une succession de réductions d'effectifs. 110 en 2007 par non-

remplacement des départs. 150 en 2008, avec pour certains des mesures d'accompagnement pour les départs volontaires dans le cadre d'un plan social.

Cette année un rapport de la Cour régionale des comptes préconise 544 suppressions de postes qui ne seront pas couvertes par des départs volontaires. Au total ce sont donc 800 emplois qui auront été supprimés. Par ailleurs les projets de privatisation de la crèche et de la blanchisserie pèsent comme des menaces.

Aujourd'hui, le personnel vit donc dans la crainte de licenciements aussi bien parmi le

personnel soignant que parmi les ouvriers ou les employés. Et les réactions n'ont pas tardé à se manifester. Le personnel a déjà réagi en envahissant le Conseil municipal, et le chahut a été à la hauteur de la colère. Il était aussi présent à la manifestation régionale du 8 novembre. Et le choix de l'administration hospitalière de réduire cet hôpital, jugé trop important et trop coûteux pour un établissement qui n'a pas le statut de CHU, passe mal. D'autant plus que cet établissement est fort important pour la population de la ville.

Correspondant LO

Ça baigne pour Total

Total vient d'annoncer que, au troisième trimestre, il a réalisé le plus gros bénéfice de son histoire, 4,1 milliards d'euros, et que celui-ci est en hausse de 35 %.

Pourtant, durant le même trimestre, le cours du brut a diminué de moitié. Et, depuis l'été, le monde entier s'enfoncé dans la crise. Mais pendant ce temps, Total est en passe de pulvériser son record de profits annuels : celui de 2006, quand ce géant mondial du pétrole avait engrangé pour 12,5 milliards d'euros de bénéfice.

Et Total n'est pas le seul de son espèce à ne pas connaître la crise. Rien qu'en France, Air Liquide, un des plus grands groupes mondiaux des gaz industriels, ou encore Nexans, le leader mondial du câble, faisaient le 10 novembre la une du supplément économie d'au-

jourd'hui-Le Parisien, aux côtés de Total, au titre de « ces entreprises qui résistent à la crise ».

Car si les gouvernements parlent beaucoup des difficultés de certaines banques, pour les

arroser de subventions, on nous parle moins de ces grands groupes capitalistes qui profitent malgré la crise... ou grâce à elle.

Pierre LAFFITTE



• Le lobby de l'amiante toujours puissant

L'amiante, un produit dangereux ?



Faute de consensus, l'amiante chrysotile n'a pas été inscrit parmi les produits dangereux par une réunion de la Convention de Rotterdam.

Cette organisation réunit 126 pays et se donne pour but de protéger les hommes et l'environnement contre les dangers des produits chimiques. Parmi les 39 produits déjà classés PIC, c'est-à-dire dont la commercialisation exige « information et consentement préalable » mais n'est pas interdite, figurent cinq formes d'amiante, mais pas l'amiante chrysotile, le seul largement utilisé aujourd'hui, en particulier incorporé dans du ciment.

Le plus gros producteur et exportateur de cet amiante chrysotile est le Canada, mais ce n'est pas le délégué canadien à cette Convention qui est intervenu pour empêcher qu'il soit ajouté à la liste des produits PIC. Il s'est contenté de rester silencieux, laissant ses plus gros clients, Inde, Pakistan, Vietnam, Philippines, intervenir.

Pourtant, au Canada même, une campagne des milieux de la médecine et de la santé dénonce ce scandale et rappelle la nocivité reconnue de l'amiante, les cancers qu'il provoque, son interdiction dans la plupart des pays développés. Il y a six mois, un comité d'experts a présenté un rapport au ministère canadien de la Santé, qui refuse de le rendre public, sous prétexte qu'il serait tou-

jours en train de l'étudier !

Le lobby de l'amiante est puissant et actif, en particulier auprès des gouvernements. En France, il avait réussi à empêcher pendant des années l'interdiction de ce produit, en obtenant de médecins et de scientifiques des rapports au mieux tendancieux et souvent faux. Aujourd'hui, la propagande de ce lobby ne consiste plus à dire que l'amiante ne présente pas de danger, mais à en préconiser un usage « sécurisé ». Il prétend que les produits amiantés, « dans des conditions normales d'utilisation, ne posent pas de risques significatifs pour le public ». Il noie le poisson en affirmant que l'amiante est présent dans les deux tiers des roches qui forment l'écorce terrestre, que l'on respire chaque jour dans l'air le plus pur des dizaines de milliers de fibres d'amiante et que par litre d'eau on en ingère de 200 000 à deux millions, et jusqu'à 170 millions dans certaines régions du Québec, où se trouvent les mines.

La proposition de classer PIC l'amiante chrysotile visait à en souligner la dangerosité, même pas à en interdire l'usage ou le commerce. Les industriels qui le produisent et le transforment pourront donc continuer à répandre sans restriction leur poison dans le Tiers Monde, alors qu'on sait que, rien qu'en France, l'amiante tue chaque année plus de 3 000 personnes.

Vincent GELAS

• 11 novembre

L'hypocrisie des discours officiels

Cette année, Sarkozy avait choisi le fort de Douaumont (Meuse), haut lieu de la bataille de Verdun, pour célébrer le 90^e anniversaire de l'armistice qui mit fin à la guerre de 1914-1918. Dans son discours, il a notamment évoqué le sort des soldats fusillés pour l'exemple qui « n'avaient pas été des lâches mais simplement étaient allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces ».

Quatre-vingt-dix ans après, alors que le dernier survivant français de cette boucherie a disparu, Sarkozy était sûr de ne pas provoquer beaucoup de réactions de ceux qui ont vécu cette boucherie et y ont survécu. Dans ce discours, à propos des fusillés dans les rangs de l'armée française, il s'est bien gardé de rappeler les raisons qui poussèrent les dirigeants et les chefs militaires de l'époque à les réprimer sans pitié.

Dès le début de la guerre, il y eut des soldats exécutés pour un refus d'obéissance, même mineur, un abandon de poste ou l'échec d'une attaque. En 1914 les cours martiales, rétablies dès septembre par le président de la République Raymond Poincaré, prononcèrent officiellement 98 condamnations à mort sur un total de 780 cas soumis à leur juridic-

tion. Le choix de ces condamnés pour l'exemple n'était pas toujours laissé au hasard. Ainsi le 20 avril 1915 à Flirey (Meurthe-et-Moselle), suite au refus collectif de leur compagnie de remonter à l'assaut, trois soldats furent désignés pour le peloton d'exécution par leurs supérieurs en raison de leur appartenance au syndicat CGT.

Le refus d'aller se faire tuer la peau prit une tout autre ampleur à partir d'avril 1917, après l'échec de l'offensive au Chemin-des-Dames déclenchée par le général Nivelle. Trois semaines après, le front ne s'était pas déplacé, mais on dénombrait 271 000 morts du côté français et 163 000 du côté allemand. Devant ce carnage, beaucoup de soldats désertèrent ou se mutinèrent, réclamant l'arrêt de ces offensives meurtrières et inutiles. Bien que l'armée ait imposé



Un membre de l'association Soissonnais 14-18 habillé en poilu se tient, le 29 juin 2007 à Vingré, devant un monument dédié à six soldats fusillés le 4 décembre 1914 pour des faits de mutinerie, refus d'obéissance ou automutilation.

sa censure et détruit une bonne partie des documents se référant à ces événements, il est établi que 54 divisions, soit la moitié de l'armée française, furent touchées par le mouvement de révolte.

Dans les manifestations de soldats, on pouvait entendre « À bas la guerre », « Vive la paix », « Vive la révolution sociale » et « Faisons comme en Russie ». Un mois plus tôt en effet, les grèves et manifestations ouvrières à Petrograd, qui

réclamaient notamment la paix, avaient sonné le début de la révolution russe.

Le danger de contagion effraya la bourgeoisie française. Le général Pétain fut nommé en remplacement de Nivelle et, par ces exécutions « pour l'exemple », il fit peu à peu cesser le mouvement.

Au total, en quatre ans de guerre, 2 400 poilus ont été condamnés à mort et 600 exécutés, les autres voyant leur peine commuée en travaux forcés.

Ce sont les révolutions déclenchées par les ouvriers et les soldats, en Russie d'abord, en Allemagne ensuite, qui après avoir renversé les monarchies en place contraignirent les dirigeants des pays belligérants à mettre fin à ce premier massacre presque planétaire. Mais la guerre avait coûté la vie à près de deux millions d'Allemands, 1 700 000 Russes et 1 500 000 Français, sans compter tous les autres.

Roger MEYNIER

• Commémorations

Il y a surtout des oubliés de l'histoire

Un rapport, commandé il y a un an par l'Élysée à l'historien André Kaspi et remis le 12 novembre au secrétaire d'État aux Anciens combattants, propose de regrouper les douze journées de commémorations historiques célébrées aujourd'hui en France sur trois dates, les 11 novembre, 8 mai et 14 juillet. On célébrerait donc ces jours-là l'abolition de l'esclavage (aujourd'hui le 10 mai), les morts de la guerre d'Indochine (8 juin), l'hommage aux « Justes de France » qui sont venus en aide aux Juifs pendant l'Occupation (16 juillet), l'hommage aux harkis (25 septembre), les morts de la guerre d'Algérie (5 décembre), etc.

Les conclusions de ce rapport répondent en fait au souhait exprimé par Sarkozy qui, au cours de sa campagne présidentielle, reprochait « ce penchant bien français à la repentance », jetant une pierre dans le jardin de Chirac qui durant sa présidence avait instauré six de ces commémorations... Le rapport Kaspi conclut que la multiplication de ces commémorations risquerait d'en limiter la portée et « d'affaiblir la conscience nationale ».

Kaspi, même si sa commission n'a finalement pas retenu cette proposition, avait même évoqué l'idée d'une journée unique « pour commémorer tous les morts des guerres passées, présentes et malheureusement futures ». Pourquoi pas, car le pro-

blème n'est pas tant le nombre de ces commémorations que ce qu'on y commémore. Et de ce point de vue il y a beaucoup d'oubliés dans l'histoire « officielle », à commencer par les morts des guerres coloniales et les victimes innocentes de la domination impérialiste dans le monde, même en temps de paix. Et quitte à proposer une date, pourquoi ne pas choisir le 1^{er} mai qui, avant d'être le jour férié instauré par le régime de Vichy, était la journée de lutte des travailleurs dans le monde entier, rappelant par-delà les frontières qu'ils n'ont pas de patrie ?

Mais on peut parier que Sarkozy ne retiendra pas cette idée !

Cédric DUVAL

• Espagne

Crimes du franquisme La droite bloque la recherche de la vérité

Le tribunal suprême d'Espagne vient de rendre son verdict concernant la décision du juge Baltasar Garzon de procéder systématiquement aux exhumations des milliers de fosses communes où sont enterrés les hommes et les femmes qui ont été fusillés par les forces de répression du général Franco entre 1936 et 1955. Pour le moment l'ouverture de fosses ordonnée par Garzon est bloquée, et le problème qu'il a soulevé reste entier.

Le juge Garzon estimait que la législation actuelle, définie par la loi dite « de la mémoire historique », donnait trop de pouvoir aux autorités judiciaires locales, qui pouvaient accepter ou refuser d'autoriser les exhumations des victimes du franquisme et cédaient bien souvent face aux pressions des milieux réactionnaires, partisans de taire les crimes de la dictature franquiste. Il voulait que soit instituée une procédure exigeant systématiquement l'ouverture des fosses, afin que soit enfin reconnu et mis à la portée de tous le droit de connaître la vérité sur cette période.

Eh bien, non. Les hauts responsables de l'appareil judiciaire, les hommes politiques

de droite ont mis tout leur poids dans la balance pour que le juge Baltasar Garzon soit mis en échec. Il a été accusé de violer la Constitution de 1977 qui, un peu moins de deux ans après la mort de Franco, instaurait l'amnistie pour les crimes politiques commis pendant la dictature.

L'affaire n'est pas close. En attendant, cette affaire montre la pleutrerie des dirigeants des partis politiques qui se succèdent au pouvoir depuis un peu plus de trente ans. Car non seulement les hommes politiques de droite se sont opposés à ce que la vérité soit faite sur le passé, mais les dirigeants de la gauche les ont cautionnés. Après avoir fait allégeance à la monarchie et applaudi à la

réconciliation nationale, les dirigeants du parti socialiste PSOE et du PCE ont joué la carte du silence. Et si José Luis Zapatero a appuyé la loi sur la mémoire historique – ce qui lui vaut, c'est vrai, les critiques de la droite –, il s'est bien gardé de prendre une mesure législative impulsant la recherche de la vérité sur une période qui a marqué profondément toute la société espagnole.

En réalité, parmi ceux qui prétendent protéger par le silence et l'oubli du passé la bonne entente des générations à venir, il y a sans doute des gens simples qui se trompent. Mais tous les hommes politiques qui tiennent ces discours n'ont en fait pas peur de réveiller les drames du passé, mais ils ont peur de voir les générations qui font l'Espagne d'aujourd'hui prendre conscience de ce dont sont capables les possédants quand ils se sentent menacés, et des combats qu'il faut mener pour changer la société.

Henriette MAUTHEY

Guerre et pillage continuent au Nord-Kivu

À peine se terminait le sommet international de Nairobi, au Kenya, du 7 novembre, entre les chefs d'États africains de la région des Grands Lacs sous l'égide de l'ONU, censé trouver une solution à la crise du Nord-Kivu, que les combats reprenaient autour de Goma. Rebelles et forces armées gouvernementales se rejettent la responsabilité de la rupture du cessez-le-feu.

Toutes les images, tous les témoignages qui nous parviennent depuis plusieurs semaines de cette région de l'Afrique des Grands Lacs sont plus effroyables les unes que les autres. Les bandes armées rebelles de Laurent Nkunda, qui s'autoproclame « protecteur » des Tutsis congolais, multiplient les massacres. Elles dispersent les camps de réfugiés dans les forêts, pour que le gouvernement et les ONG ne puissent prendre ce prétexte pour intervenir.

À l'instar des forces rebelles, l'armée gouvernementale massacre et pille. À chaque fois qu'elle fuit face à l'avance des rebelles, elle laisse la désolation dans son sillage. Et lorsqu'elle reprend une ville qui était aux mains des rebelles, elle fait régner la terreur, avec l'appui des milices supplétives maï-maï, ou encore des anciennes forces armées rwandaises hutus génocidaires.

C'est donc cette « armée » de soudards, de pillards, de violeurs et de tortionnaires, considérée comme « légitime » par les puissances occidentales, que les casques bleus de la Mission des Nations

unies pour le Congo (Monuc) ont défendue contre les rebelles lorsque ceux-ci risquaient de s'emparer de Goma. Censés protéger les populations civiles, les casques bleus ne s'en soucient guère.

Aujourd'hui, comme le conflit congolais devient visible aux yeux du monde entier, l'ONU se sent obligée de hausser le ton et de dénoncer les « crimes de guerre »...

des rebelles. Ceux-ci ont massacré des dizaines de civils dans la ville de Kiwanja, à l'est de Goma. Mais cette indignation sélective du chef de mission de l'ONU en RDC, Alan Doss, cache mal la passivité complice des casques bleus : à Kiwanja, il y avait justement une base de la Monuc ! Celle-ci n'a rien fait.

Au regard des quatre à cinq millions de morts depuis les dix ans que la guerre dure au Nord-Kivu, des centaines de milliers de réfugiés sous-alimentés qui survivent dans des camps de fortune et qui risquent d'être frappés par les épidémies comme le choléra, les « indignations » des diri-

geants de l'ONU sur les malheurs du peuple congolais résonnent comme une sinistre farce.

Depuis plusieurs années, des organisations non gouvernementales comme Human Rights Watch ou Global Witness ont alerté les gouvernements occidentaux et l'ONU pour mettre fin aux exactions. Les casques bleus ont laissé faire, quand ils ne soutenaient pas directement les généraux de l'armée congolaise qui organisaient le pillage des richesses, contrôlaient les mines, s'enrichissaient en faisant du commerce de cassitérite ou de coltan, détournant la solde de leurs soldats pour

construire des villas luxueuses sur le bord du lac Kivu.

Aujourd'hui, la guerre s'étend au Sud-Kivu. Des soldats rwandais prêtent même main-forte à la rébellion, tandis que le gouvernement congolais appelle à l'aide les soldats angolais, au risque d'une généralisation du conflit comme en 1998. À l'époque, celui-ci avait duré jusqu'en 2003. Les États voisins qui étaient alors intervenus dans la guerre et les multinationales avaient pillé le Congo à tour de bras.

Aujourd'hui, la guerre pour le pillage continue.

René CYRILLE

La Monuc : au service des grandes puissances et des multinationales

Émanation des grandes puissances impérialistes qui contrôlent l'ONU, les casques bleus sont là pour défendre les intérêts des multinationales qui participent au pillage économique du Congo et ceux des gouvernements locaux qui leurs sont inféodés.

Au Congo, la Monuc n'est pas neutre. Elle n'est pas là pour apporter la paix ou la démocratie. Et encore moins pour protéger les populations civiles. La révolte d'une partie de la population de Goma, il y a moins d'un mois, pour protester contre la passivité des casques bleus en est la preuve. Des villageois ont arrêté et caillassé des convois d'aide huma-

nitaire qu'ils avaient pris par erreur pour des casques bleus, excédés par leur incapacité à les protéger et à mettre fin à la guerre.

L'ONU avait été créée, après la seconde guerre mondiale, par les puissances impérialistes pour servir leurs intérêts.

Au Congo, l'assassinat de Patrice Lumumba, lors de l'indépendance, en 1960, a été directement orchestré par les multinationales belges, la CIA et le secrétaire de l'ONU de l'époque, Hammarskjöld ! Au Rwanda, en 1994, les troupes de l'ONU ont laissé commettre le génocide contre les Tutsis. La liste des interventions de

troupes de l'ONU contre les peuples est trop longue à citer.

Réclamer un renforcement de la Monuc, ou l'envoi d'une force militaire européenne pour mettre fin à la guerre au Congo, est un espoir vain, pour ne pas dire une illusion. À quoi serviraient quelques dizaines de milliers de casques bleus supplémentaires ? À réduire certaines bandes armées pour en renforcer d'autres, comme celles qui sont au pouvoir.

Les rivalités des grandes puissances impérialistes pour contrôler la région des Grands Lacs, pour permettre à leurs multinationales respectives de piller les richesses du Congo,

sont à l'origine de cette situation. Le découpage artificiel des frontières, la haine entretenue entre les peuples à coups de massacres orchestrés en sous-main, le soutien aux pires dictatures, ont constitué autant d'éléments pour assurer la domination des puissances impérialistes dans la région des Grands Lacs. C'est ce qui rend la situation explosive aujourd'hui.

Le renforcement des casques bleus ne mettra un terme ni à la guerre ni au pillage ni aux souffrances du peuple congolais.

R.C.

• Chantiers de démolition navale en Asie du Sud

« Ces chantiers qui brisent l'enfance »

C'est sous ce titre que la Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme publie un rapport consacré au travail des enfants dans les chantiers de démolition navale du Bangladesh. Mais on pourrait faire le même constat pour d'autres pays, principalement en Asie du Sud, surtout l'Inde et le Pakistan.

À l'origine, il y a le problème de la démolition navale. On construit chaque année des millions de tonnes de navires. Lorsque ceux-ci arrivent en fin de vie, après une vingtaine ou une trentaine d'années de service, il faut bien s'en débarrasser. Mais si pour construire il y a

des chantiers sophistiqués, pour démolir, une simple plage sur laquelle on fait échouer le navire suffit.

Pas besoin de matériel lourd et coûteux. Les démolisseurs ne sont équipés que de postes de soudure pour découper les tôles, de cordages pour les tirer, et c'est à peu près tout. Il faut aussi des myriades de travailleurs sous-payés, qui sont contraints d'accepter d'accomplir leur tâche dans des conditions invraisemblables d'absence de sécurité et de droits sociaux.

Les navires en fin de vie sont le plus souvent des tas de ferraille rouillée, absolument pas nettoyés, recelant une multitude de produits dangereux : des restes de carburants et

d'huiles minérales, des métaux lourds très dangereux (plomb, zinc, mercure, etc.) dans les peintures et revêtements, des matières plastiques de toutes sortes, dont certaines peuvent produire de la dioxine en brûlant, et aussi de l'amiante. La liste n'est pas exhaustive.

Les travailleurs en contact avec ces saletés ne sont absolument pas protégés.

Nombre d'entre eux sont victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Lorsqu'un travailleur est malade, il rentre chez lui, et on n'en parle plus. Aucune indemnité est prévue.

Combien sont-ils, ces travailleurs ? On n'en sait rien. Les gouvernements des pays concer-

nés ne publient rien. Il y aurait sur les plages au nord de Chittagong, le principal port du Bangladesh, environ 30 000 démolisseurs et 100 000 à 200 000 récupérateurs des résidus des navires transformés en miettes.

Chittagong est devenu le premier centre mondial de la démolition navale, suivi par Alang en Inde. C'est parce qu'on y trouve des plages convenables, des grandes marées facilitant l'échouage des navires, et une main-d'œuvre payée à des salaires de misère.

Scandale dans le scandale, selon le rapport de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, environ 25 % des travailleurs de ces chantiers sont

des enfants de moins de 18 ans.

Voilà comment les armateurs des pays riches, de France entre autres, propriétaires de ces navires, se débarrassent de leurs déchets en les envoyant dans des pays pauvres. La convention visant à empêcher l'envoi de déchets dangereux dans les pays du Tiers Monde n'est pas respectée. Les divers États laissent faire, l'Union européenne laisse faire et les organismes internationaux qui régissent le trafic et le commerce maritimes laissent faire.

Et les travailleurs et les enfants du Bangladesh, d'Inde, du Pakistan, etc., continuent d'en crever.

André VICTOR